

Accident maritime à Coralès (Oran)
Un mort et un autre sauvé d'une mort certaine

P07

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7428 - SAMEDI 07 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Projet SouthH2 Corridor
**Rencontre
de coordination
prochainement à Alger**

P04

Entre développement commercial et souveraineté énergétique

Les priorités de l'Exécutif



Avec au moins trois grands secteurs, segments de l'économie et des feuilles de route 2026-2028, l'Algérie accentue la cadence de la dynamique de réalisation de ses grands projets sur un programme du gouvernement, à la faveur de sa dernière réunion, sous la présidence de Sifi Ghrieb, dans le cadre du suivi des mégaprojets: agriculture, énergie et hydraulique.

Lire en page 03

P07

ORAN

Préparatifs de la saison estivale 2026
Le Conseil exécutif de la wilaya mobilisé

Logement social
**40 appartements pour Mers El Kébir
et 11 pour El Ançor**

Délégation du Médiateur de la République
Une passion pour les arbres et la biodiversité



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Chargé par le président de la République
**M. Sayoud effectue
une visite de travail en Italie**



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, effectue une visite de travail en Italie, accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, et d'une importante délégation, indique jeudi un communiqué du ministère. Cette visite, entamée par M. Sayoud à l'invitation du ministre italien de l'Intérieur, M. Matteo Piantedosi, "s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-italien et du développement des mécanismes de coordination et de coopération dans les domaines sécuritaire et technique d'intérêt commun", précise la même source. Lors d'une séance de travail ayant réuni M. Sayoud et son homologue italien, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans les domaines liés à

la sécurité et à la coordination entre les instances compétentes dans les deux pays". Les entretiens ont porté sur "plusieurs axes d'intérêt commun, dont les moyens de bénéficier de l'expérience italienne en matière de lutte contre la criminalité, le renforcement de la coordination pour faire face au phénomène de la migration clandestine, l'intensification de la coopération policière et l'échange d'expertises entre les organes sécuritaires des deux pays", ajoute le communiqué. Les entretiens ont également porté sur "les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la Protection civile, notamment à travers l'organisation de cycles de formation et l'échange d'expertises en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêt, en vue de contribuer au développement des capacités d'intervention et de réponse aux différents risques", conclut la même source.

Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat
Hidaoui préside la 3ème édition

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux de la 3e édition du Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat, placé sous le thème "Les enjeux de l'innovation nationale à la lumière des perspectives d'intégration africaine". Les travaux de ce forum, organisé par le CSJ, se sont déroulés en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, outre des représentants de différents secteurs et organismes nationaux. A cette occasion, M. Hidaoui a souligné que l'entrepreneuriat des jeunes constitue l'un des principaux axes du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui a permis d'instaurer "une culture fondée sur le travail et la promotion des droits des jeunes". Le ministre a, par ailleurs, évoqué le rôle du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans cette dynamique, ainsi que les avancées réalisées dans l'ancrage de la culture entrepreneuriale en milieu universitaire, faisant de l'Algérie "un modèle à suivre en Afrique et dans plusieurs pays du monde en matière de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat". Dans ce contexte, il a indiqué que les hautes autorités du pays œuvrent à faire passer la jeunesse algérienne du statut de bénéficiaire d'emplois à celui d'acteur et de contributeur à la dynamique économique nationale, en s'appuyant sur ses compétences et ses importantes potentialités. Il a également annoncé l'organisation, en avril prochain, de la première Olympiade nationale des clubs de robotique. Lors de sa participation à un panel de haut niveau organisé dans le cadre de cette rencontre, M. Ouadah s'est arrêté sur les moyens mis par l'Etat à la disposition des jeunes, en vue d'investir dans leurs capacités d'innovation et de créativité, à l'image des incubateurs d'entreprises et des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), ce qui leur a permis de se transformer en porteurs de projets économiques.

**Crash d'un avion de transport militaire
en 1ère Région Militaire
Le Général d'Armée Saïd Chanegriha
rend visite aux blessés**

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a rendu visite, ce vendredi, aux blessés suite au crash d'un petit avion de transport militaire jeudi sur la Base aérienne de Boufarik, en 1ère Région militaire (RM), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite au douloureux accident qui a conduit au crash d'un petit avion de transport militaire de type (BE 1900), hier 05 mars 2026, juste après son décollage de la piste de la Base Aérienne de Boufarik en 1ère Région Militaire, qui a malheureusement causé le décès en martyr de deux (02) cadres et la blessure du reste des membres de l'équipage, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, s'est rendu la matinée du vendredi 06 mars 2026, à l'Hôpital Central de l'Armée en 1ère Région Militaire, afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés, et de leur apporter à eux et à leurs familles un soutien moral, en leur souhaitant un prompt rétablissement", précise la même source.

Djamaâ El-Djazaïr
**Ouverture d'un espace de sensibilisation pour
la prévention et la lutte contre la toxicomanie**



Un espace de sensibilisation pour prévenir et lutter contre la toxicomanie a été ouvert, mercredi soir, à Djamaâ El-Djazaïr à El Mohammadia (Alger), avec pour slogan: "Ramadhan, une opportunité pour se défaire de l'addiction". Cet espace a été inauguré par le Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Tarek Kour, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, des Douanes algériennes, et de plusieurs secteurs, d'acteurs de la société civile et d'imams de différentes mosquées du pays. L'ouverture de cet espace s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation qu'organise l'ONLCDT, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le ministère de la Communication

et le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr, a précisé M. Kour. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le DG de l'ONLCDT a salué "la mobilisation de l'ensemble des secteurs et des institutions de l'Etat dans la dynamique nationale pour la lutte, la sensibilisation et la prévention contre la toxicomanie". Il a, à cette occasion, salué le rôle "important" des services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, aux côtés des Douanes algériennes, dans la "lutte contre la drogue ainsi que la prévention et la sensibilisation quant à leurs dangers", appelant l'ensemble des acteurs de la société, notamment les enseignants, les imams, les parents et les médias, à accompagner la jeunesse par un "discours conscient pour leur éviter de sombrer dans le fléau de la drogue".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

**«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.**

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Entre développement commercial et souveraineté énergétique

Les priorités de l'Exécutif

Par B.Kamel

Avec au moins trois grands secteurs, segments de l'économie et des feuilles de route 2026-2028, l'Algérie accentue la cadence de la dynamique de réalisation de ses grands projets sur un programme du gouvernement, à la faveur de sa dernière réunion, sous la présidence de Sifi Ghrieb, dans le cadre du suivi des mégaprojets: agriculture, énergie et hydraulique. Le gouvernement s'est chargé de suivre et de superviser, à la minute et au moindre détail, la conduite des projets aussi stratégiques et capitaux à la fois. Pour cela, il s'est enquis de l'état d'avancement de la réalisation de plusieurs projets dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'hydraulique. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a donc présidé une réunion du gouvernement, dédiée à l'examen de plusieurs dossiers notamment ceux à teneur économique. L'Exécutif gouvernemental a ainsi étudié l'avant-projet de loi, modifiant et complétant la loi n° 04-08 du 14 août 2004, relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales. Un avant-projet de loi qui, rappelons-le, fait l'objet de la plus grande attention des pouvoirs publics afin de l'adapter aux nouvelles réalités et ce, dans l'esprit d'une réforme qui s'inscrit dans la modernisation du cadre légal, la numérisation des procédures et l'amélioration de l'environnement des affaires. A l'ordre du jour de la réunion du gouvernement, ont figuré d'autres dossiers à caractère prioritaire. Ceux-ci relèvent de la mise en oeuvre des directives du président de la République, relatives à l'élaboration des feuilles de route sectorielles 2026-2028, indique le communiqué du gouvernement qui renvoie donc au plan na-

tional dont le propos consiste à moderniser l'économie par la diversification industrielle et l'autosuffisance tous azimuts. Ainsi, généraliser l'outil de la numérisation des prestations et des services dits commerciaux outre l'amélioration du climat de affaires, font partie des préoccupations légitimes du gouvernement, ceci pour la fluidification de l'environnement commercial et celui des affaires. Le gouvernement a examiné les projets de feuilles de route du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables (ENR), du commerce extérieur et de la promotion des exportations, de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro entreprises. Autant de leviers de l'essor économique national dont la dynamique est, désormais, bien installée. Concernant les ENR, il est utile de citer, ici, l'objectif des 15 GW à l'horizon 2030 et pour lequel l'Algérie a décidé de basculer vers l'industriel afin de jouer dans la cour des grands. Outre les ENR, le photovoltaïque figure en bonne place. En fait, l'Algérie adosse un ambitieux programme ENR grâce à sa grande expertise dans le domaine des hydrocarbures, une expertise dont elle s'est engagée de la faire partager avec ses partenaires en Afrique pour les aider à relancer le secteur énergétique africain. Pour régner sur le toit du continent, s'agissant de l'économie de la connaissance, le cap est d'ores et déjà mis sur 2028. Autant dire, pour diversifier davantage et encore l'économie, via l'innovation, les start-up et la numérisation. L'enjeu du challenge étant surtout de valoriser le capital humain et intégrer la recherche scientifique dans les entreprises et le secteur des micro entreprises pour stimuler la croissance d'un PIB estimé à 400 milliards de dollars à fin 2027.



L'échéance 2028 concerne également le commerce et les exportations. Dans le viseur du gouvernement, apparaît aussi un projet d'une franche réduction de la dépendance aux hydrocarbures et une nette diversification de l'économie nationale, avec comme catalyseur, des exportations hors hydrocarbures en hausse. En dépit de la forte teneur économique de cette réunion du gouvernement, les feuilles de route des moudjahidine et ayants droit et des affaires religieuses et des wakfs étaient également à l'étude. En conclusion, et à l'issue de l'examen des différents dossiers, le Département de Sifi Ghrieb a fait savoir que «ces plans qui ont été élaborés, en s'appuyant sur des diagnostics objectifs, des outils opérationnels et une adéquation avec les ressources humaines et financières, visent notamment à structurer le développement national, à diversifier l'économie, à augmenter le PIB et à améliorer la production locale». Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de la réalisation de plusieurs projets dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'hydraulique.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Entre développement commercial et souveraineté énergétique

Se faire une place respectable dans ce grand tourbillon mondial, qui est le commerce international, n'est pas une chose aisée, mais pas du tout impossible. Egalement, imposer sa souveraineté énergétique dans un monde, caractérisé par des crises de plus en plus intenses et les conflits, n'est pas une chose facile! Mais, du coup n'est pas une question relevant de l'impossible. Le commerce qu'il soit interne ou international n'est pas un simple troc de trucs contre machins. C'est une activité générant la fortune.. Des fortunes colossales si elle est conçue avec intelligence et dans les règles de l'art. Il faudrait donc, intelligemment, exploiter ses richesses naturelles et industrielles ainsi que sa position géographique, par rapport aux grands flux du commerce mondial. En analysant les données sur place, nous constatons facilement l'approche, à grands pas, de crises politiques et économiques qui vont se déferler sur la planète Terre. Déjà, le continent européen est considéré par nous comme étant la référence en matière de développement et de la réussite sur tous les plans... les gens là-bas sont en train de suffoquer à cause d'une crise de plus en plus profonde, surtout énergétique, dégénérée par un manque, plus ou moins aigu de l'énergie. La Russie, principal fournisseur de gaz pour ses voisins européens, a fermé les vannes, en représailles contre les positions européennes face à la guerre contre l'Ukraine. L'Allemagne, ce géant industriel et économique, serait en train de patauger dans ses omières, avec un BIP de moins de «un pour cent», qui aurait cru à cela! Donc, l'Algérie devait profiter le maximum des ces crises notamment celle conséquente à la guerre actuelle dans le Golfe arabe, afin d'obtenir des profits colossaux. «Le malheur des uns ne fait-il pas le bonheur des autres? N'est-ce pas la logique du profit dont nous étions toujours victimes... Rien ne laisse penser que cette crise mondiale la plus forte depuis des décennies, va connaître un apaisement dans l'avenir proche. Toutes les données sèment un grand pessimisme quant à une issue favorable à cet enchevêtrement de crises notamment quand la région du Golfe donc la plus grande source d'énergie de toute la planète ne devient le théâtre d'un conflit armé. Pour récapituler! L'Algérie est dans la meilleure position, jamais vécue auparavant, pour devenir le fournisseur champion des hydrocarbures avec bien sûr les prix du marché mondial dont elle n'est pas responsable des hausses débridées des prix qui vont être exorbitants.

Loi organique relatif aux partis politiques

Adoption du Projet le 09 mars

Par Nadira FOUADAD

Le Projet de loi, relatif aux formations politiques, qui sera adopté le lundi 09 mars 2026 par les élus de la Chambre basse, lors d'une séance plénière, est constitué de 97 articles répartis sur 07 chapitres et renferme de nouvelles dispositions portant sur l'élargissement du champ de contribution des partis politiques à la chose publique, à l'instar de la contribution à la mise en oeuvre de la politique générale du Gouvernement et à la formulation de propositions et d'avis sur plusieurs questions dont l'élaboration des politiques publiques. Le texte prévoit la dissolution d'un parti politique pour non-participation à deux échéances électorales successives. L'échiquier politique en Algérie compte actuellement un nombre important de partis politiques agréés par le ministère de l'Intérieur, dépassant la soixantaine ou plus, soit un éventail de formations politiques, beaucoup plus présentes lors des échéances électorales bien que peu d'entre elles, soit une minorité, dominant la scène parlementaire et pèsent sur l'échiquier politique. Le paysage politique algérien est marqué par la présence du trio FLN, RND et parti El Moustakbal qui constitue une majorité parlemen-

taire et des formations politiques islamistes qui ont une base militante et un poids politique telles que le MSP ou El Bina de Bengrina et enfin des partis d'opposition dont de nombreux sièges sont également occupés par des indépendants. Parmi les partis d'opposition, on note le grand retour, à la faveur des dernières élections présidentielles, du Front des Forces Socialistes (FFS), du PT de Louisa Hanoun et enfin d'autres partis minuscules, sans vrai ancrage ni vraie base militante tels le FNA et le Jil Jadid entre autres, au côté de partis du CNT(Conseil national de transition) qui sont en voie de disparition surtout après l'adoption du projet de loi par les députés, lors d'une plénière prévue initialement le lundi 09 mars au niveau de l'APN. Indépendants: Une part significative des sièges, notamment lors des élections de 2021, est occupée par des candidats indépendants. Le projet de loi organique relatif aux partis politiques, présenté mardi devant les députés par son initiateur pour examens, débats puis adoption, s'inscrit dans le cadre des réformes visant à promouvoir la performance des partis, à travers l'introduction de nouvelles dispositions renforçant la contribution des formations politiques à la vie publique. En effet, l'amendement de la loi sur les partis, initié

à la demande de ces derniers, constitue une "étape démocratique", soulignant qu'un dialogue sera engagé, après l'adoption de ce projet de loi, avec les différentes formations politiques représentatives pour discuter d'un "projet de société" selon le président Tebboune. En définition et selon son initiateur, le projet de loi organique, relatif aux partis politiques, vise à consolider le principe du pluralisme politique consacré par la Constitution et à enrichir les dispositions encadrant la création de partis, tout en renforçant le principe de la transparence dans la gestion financière, à même de contribuer à la lutte contre les différentes formes de corruption dans la vie politique. A ce propos, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a précisé, lors d'un exposé des motifs, que ce texte vise à "réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles renforcées, en vue de faire des partis, un socle essentiel pour l'édification d'institutions fortes et crédibles, à même de conforter l'Etat de droit et la stabilité du pays". Ce texte prévoit, par ailleurs, des sanctions juridiques visant à mettre fin au nomadisme politique des élus. En cas de nomadisme, l'élu est déchu de plein droit de son mandat électif et radié

définitivement du parti politique concerné afin d'ancrer l'éthique de l'action politique. Le texte qui sera soumis pour adoption, introduit de nouvelles conditions et mesures pour la création et l'agrément des partis, permettant à ces derniers de former des coalitions dans un cadre juridique bien défini, avec la possibilité de les annuler en cas de manquements. Il garantit également aux partis politiques un champ d'action élargi, assurant une participation effective à la vie politique ainsi que des moyens d'action, d'organisation et d'expression, tout en leur permettant de contester les décisions administratives devant les tribunaux. De leur côté, les partis sont tenus de respecter les dispositions de la Constitution, les valeurs, les principes et l'identité de la société algérienne, les fondements de l'Etat algérien et tout ce qui a trait à la souveraineté, à la défense et à la sécurité nationales. Le projet de loi relatif aux partis politiques interdit d'"exercer leur activité politique sur une base religieuse, régionale, raciale ou toute autre considération susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale, à l'ordre public ou aux valeurs démocratiques", de même qu'il "leur interdit toutes relations de dépendance vis-à-vis d'intérêts étrangers et de parties étrangères".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Crise énergétique, le gaz et le pétrole flambent

La guerre opposant l'Iran aux États-Unis provoque une nouvelle onde de choc sur les marchés énergétiques mondiaux. Six jours après le début du conflit, les prix du pétrole et du gaz enregistrent déjà une forte volatilité, alimentée par les tensions géopolitiques et les perturbations des routes d'approvisionnement stratégiques du Moyen-Orient. Les marchés pétroliers ont réagi rapidement à l'escalade militaire. Le baril de Brent, référence internationale pour le pétrole en Europe, dépasse désormais les 82 dollars, tandis que le brut américain WTI s'échange autour de 76 dollars. Cette hausse s'explique principalement par les inquiétudes liées à la paralysie du détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite près de 20 % du pétrole mondial et une part importante du gaz naturel liquéfié. Les incidents maritimes signalés dans le Golfe dont l'attaque d'un pétrolier et une explosion sur un navire ancré au large du Koweït, renforcent les craintes d'une perturbation durable de l'approvisionnement mondial. Face à ces risques, plusieurs pays cherchent à sécuriser leurs marchés intérieurs. La Chine, par exemple, aurait demandé à ses principales raffineries de suspendre temporairement les exportations d'essence et de gazole afin de préserver ses stocks nationaux. Cette décision pourrait accentuer les tensions sur les marchés des produits raffinés notamment le diesel et le kérosène, déjà plus touchés que le brut lui-même. L'Europe apparaît particulièrement vulnérable dans ce contexte puisqu'une part importante de ses importations de diesel provient du Moyen-Orient, une dépendance renforcée depuis la réduction des importations de produits pétroliers russes. Le marché du gaz naturel subit également des turbulences. En Europe, le prix de référence du gaz, le TTF néerlandais, a fortement progressé en quelques jours, passant d'environ 32 euros à plus de 50 euros par mégawattheure. Cette hausse reflète la nervosité des marchés face aux risques d'approvisionnement mais aussi les facteurs saisonniers comme les prévisions de températures plus froides qui soutiennent la demande de chauffage en Europe. Pour les économistes, l'évolution du marché énergétique dépendra largement de la durée et de l'intensité du conflit. Si les perturbations dans le Golfe persique se prolongent, les prix du pétrole pourraient dépasser la barre symbolique des 100 dollars le baril, ce qui raviverait les pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. À l'inverse, une désescalade rapide pourrait limiter l'impact sur l'économie mondiale. Dans tous les cas, cette crise rappelle la forte sensibilité des marchés de l'énergie aux tensions géopolitiques et souligne la nécessité pour de nombreux pays d'accélérer la diversification de leurs sources d'approvisionnement énergétique.

AAPI - HATPLC

Signature d'une convention de coopération

Une convention de coopération a été signée, jeudi à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), visant à renforcer la coordination entre les deux parties afin d'ancrer les principes de transparence et d'intégrité dans le domaine de l'investissement et de contribuer ainsi à la consolidation de la confiance entre l'administration et les investisseurs.

La convention a été signée par le Directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en marge d'une Journée d'information organisée par les deux instances autour des mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine de l'investissement, en présence de représentants d'institutions, d'administrations publiques et d'organisations patronales. Cette coopération vise à mettre en place un cadre structuré et durable à même de renforcer la coordination en matière de transparence, d'intégrité et de redevabilité dans l'écosystème de l'investissement, tout en soutenant les mécanismes de prévention de la corruption conformément aux normes de bonne gouvernance.

La convention prévoit aussi l'échange d'expertises entre les deux parties, le développement d'outils de suivi et d'évaluation et la consécration d'un modèle de coopération institutionnelle contribuant à améliorer l'efficacité des politiques publiques dans le domaine de la transparence et de la lutte contre la corruption, selon les explications fournies lors de l'événement. En vertu de cette convention, la HATPLC accompagnera également l'AAPI dans la mise en œuvre des normes de conformité et l'application des indicateurs d'évaluation adoptés, ce qui contribuera à promouvoir la culture de l'intégrité et à élargir le champ des mécanismes de prévention au sein des établissements publics à portée économique et stratégique. A cette occasion, M. Rekkache a indiqué que cette coopération intervient dans la mesure où "l'amélioration du

climat d'investissement passe par l'ancrage de la culture de l'intégrité et la moralisation de la pratique administrative", soulignant que "la transparence dans les procédures, la clarté des critères et l'égalité de traitement entre les investisseurs constituent des éléments essentiels pour instaurer la confiance, renforcer la crédibilité de l'administration et améliorer le climat d'investissement". Dans ce cadre, il a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait de l'amélioration du climat des affaires l'une des priorités de son programme de réformes, à travers le renforcement de la confiance des investisseurs grâce à des garanties institutionnelles, dont la création de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement et l'adoption de la plateforme numérique de l'investisseur comme mécanisme transparent pour le traitement des demandes de foncier économique, qui constituait auparavant une source de spéculation. Il a égale-

ment évoqué les mécanismes numériques adoptés par l'Agence pour l'étude des projets via son site électronique, garantissant l'octroi de la priorité aux projets les plus viables, notamment la bourse de partenariat, l'espace d'expression des intentions, l'espace de dépôt des requêtes et l'espace de signalement des infractions, soulignant que le développement de la numérisation se poursuit de même que le renforcement du suivi des procédures afin de garantir l'égalité des chances entre les investisseurs. =Préparation d'une charte de déontologie professionnelle dans le domaine de l'investissement== Dans le cadre du renforcement de l'approche de transparence, M. Rekkache a annoncé le lancement de l'élaboration d'une charte de déontologie professionnelle destinée aux employés de l'AAPI et aux représentants des administrations et organismes publics accrédités au niveau du guichet unique, et ce, en coordination avec la HATPLC.

Projet South2 Corridor

Rencontre de coordination prochainement à Alger

L'Algérie accueillera dans les prochains mois une rencontre de coordination des parties participant au projet South2 Corridor pour le transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers des pays européens, a annoncé jeudi le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna. Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, M. Hedna a précisé que cette rencontre, prévue à Alger à l'initiative du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, se penchera sur les mécanismes de concrétisation de ce grand projet, qui représente un "saut qualitatif" dans ce domaine. La rencontre regroupera les différentes parties concernées par ce projet en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Autriche et en Allemagne, afin de coordonner les actions à entreprendre pour la réalisation de ce projet, qui a vocation à renforcer la transition énergétique dans la région,

tout en confortant la place centrale de l'Algérie sur la scène énergétique, a indiqué le même responsable. Le South2 Corridor s'ajoute au projet d'interconnexion électrique pour l'exportation de l'électricité algérienne décarbonée vers l'Italie, a-t-il poursuivi, soulignant que les études relatives à ce projet, piloté par Sonelgaz, Sonatrach et la société italienne ENI, avancent rapidement. En Afrique, Sonelgaz s'apprête à lancer des projets de réalisation de centrales électriques au Burkina Faso et au Mozambique, a-t-il fait savoir, expliquant que comme pour le projet de centrale électrique en cours de réalisation à Niamey (Niger), le groupe algérien mettra son expertise à la disposition des partenaires africains via la formation spécialisée, avec la création d'un dépôt de matériel pour doter ces projets d'équipements et de pièces de rechange produits localement. Pour ce qui est des projets d'énergie solaire en Algérie, M. Hedna a indiqué que la mise en œuvre du programme de réalisation de 15.000 mégawatts (MW) d'ici 2035 avance "à pas sûrs", rappelant le lancement effectif de la première phase, prévoyant la réalisation de centrales dans plusieurs wilayas pour une capacité totale de 3.200 MW. Plusieurs centrales entreron en service au cours de cette année pour une capacité totale de 1.480 MW, selon le responsable. A ce propos, il a précisé que le taux de réalisation a dépassé 93% au niveau de la centrale de Tendla dans la wilaya d'El Meghaier (200 MW), 86% à la centrale d'El Ghrous dans la wilaya de Biskra (200 MW), 76% à la centrale d'El Foulia dans la wilaya d'El Oued (300 MW), 62% à la centrale de Khenguet Sidi Nadji dans la wilaya de Biskra (150 MW), et 50% au niveau des centrales de Ouled Djellal, Abadla (Béchar) et M'sila.

Produits agricoles

Une convention entre la CNMA et l'ANEXAL pour promouvoir les exportations

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) ont signé une convention de partenariat stratégique visant à promouvoir l'exportation des produits agricoles et à accompagner les producteurs nationaux vers les marchés internationaux, a indiqué jeudi la CNMA dans un communiqué. Signée mercredi au siège de la CNMA, cette convention s'inscrit dans une démarche de soutien à la diversification économique, en faisant de l'agriculture et de l'agro-industrie des leviers de création de valeur et de croissance, précise la même source. A travers cet accord, la CNMA entend encourager les agriculteurs à intégrer la dimension export dans leurs stra-

tégies de développement, en élargissant leurs débouchés commerciaux et en améliorant les standards de production, notamment en matière de qualité, de traçabilité et de conformité aux exigences des marchés extérieurs. De son côté, l'ANEXAL mettra son expertise au service des producteurs et des opérateurs de l'agro-industrie pour les accompagner dans la compréhension des mécanismes du commerce international, des procédures réglementaires et des opportunités offertes par les marchés cibles, selon le communiqué. La convention prévoit la mise en place d'un cadre structuré de collaboration réunissant producteurs agricoles, transformateurs et exportateurs, dans une logique de chaîne de valeur visant à orga-

niser l'offre nationale et à renforcer sa compétitivité et sa durabilité sur les marchés internationaux. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, un programme de rencontres et d'actions de sensibilisation sera déployé tout au long de l'année 2026. Des sessions d'information régionales seront organisées afin d'initier les agriculteurs aux enjeux de l'exportation et de promouvoir l'ouverture vers les marchés extérieurs. Une rencontre nationale regroupant producteurs agricoles, opérateurs de l'agro-industrie et exportateurs est également prévue pour examiner les perspectives de développement des filières à fort potentiel exportateur et les conditions nécessaires à leur compétitivité, conclut le communiqué.

Stains (France)

Des armes de l'Émir Abdelkader exposées avant restitution en Algérie

Par Hocine Smaâli

Des armes ayant appartenu aux compagnons de l'Émir Abdelkader ont été exposées mercredi dernier à Stains, ville de la Seine-Saint-Denis en Île-de-France, lors d'une réception organisée à l'occasion de l'Iftar par la municipalité. Ces objets, achetés par Madame Kelthoum Derghal, citoyenne franco-algérienne, ont été remis à la Fédération franco-algérienne du renouveau (FFA) et seront prochainement restitués à l'Algérie, comme l'a indiqué cette association. En effet, la ville de Stains a ainsi accueilli un événement unique mêlant mémoire, patrimoine et dialogue interculturel, à l'occasion de cet Iftar, durant lequel des armes ayant appartenu aux compagnons de l'Émir Abdelkader, figure emblématique de l'histoire algérienne et fondateur de l'État contemporain, ont été exposées pour la

première fois. «Ces biens, acquis lors de plusieurs ventes aux enchères en France par Madame Kelthoum Derghal, ont été restitués à l'association FFA avant leur transfert futur vers l'Algérie», a précisé la Fédération franco-algérienne du renouveau dont le montant de l'acquisition n'a pas été révélé pour l'occasion. L'événement a réuni élus franco-algériens et français, ambassadeurs, acteurs de la société civile, amis de l'Algérie, sympathisants et adhérents de l'association.

Parmi les invités figuraient l'historien Benjamin Stora, l'Ambassadeur des Seychelles Jacques Bele, le député Carlos Bilongo, tous deux amis de l'Algérie ainsi que des acteurs du monde associatif et artistique, à l'image de M'hamed Kaki, reconnu pour son travail autour de la mémoire du 17 octobre 1961 et des massacres du 8 mai 1945 à travers le théâtre. La présidente de la FFA, Karima

Khatim, ainsi que les présidents et intervenants – Azzédine Taïbi, Abdelah Benouaret, Olivier Sarabeyrouse (maires) et Ahmed Laouedj (sénateur) – ont rappelé «l'importance de transformer l'héritage en responsabilité citoyenne pour bâtir une relation solide et stable entre la France et l'Algérie, deux pays liés par une histoire douloureuse mais indissociable».

«C'est sur ce socle que peut naître une relation nouvelle, apaisée, équilibrée et tournée vers l'avenir. C'est notre devoir moral, notre devoir générationnel : faire preuve de fidélité envers ceux qui ont souffert?», a souligné l'association dans sa déclaration. Il convient de rappeler que plusieurs objets ayant appartenu à l'Émir Abdelkader – dont son Coran personnel, son bâton de commandement, son épée et son burnous – sont toujours conservés en France, en attente de restitution tant attendue.

Djamaâ El-Djazaïr

Ouverture d'un espace de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie

Un espace de sensibilisation pour prévenir et lutter contre la toxicomanie a été ouvert, mercredi soir, à Djamaâ El-Djazaïr à El Mohammadia (Alger), avec pour slogan: "Ramadhan, une opportunité pour se défaire de l'addiction". Cet espace a été inauguré par le Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Tarek Kour, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, des Douanes algériennes, et de plusieurs secteurs, d'acteurs de la société civile et d'imams de différentes mosquées du pays. L'ouverture de cet espace s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation qu'organise l'ONLCDT, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le ministère de la Communication et le rectorat de Djamaâ

El-Djazaïr, a précisé M. Kour. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le DG de l'ONLCDT a salué "la mobilisation de l'ensemble des secteurs et des institutions de l'Etat dans la dynamique nationale pour la lutte, la sensibilisation et la prévention contre la toxicomanie".

Il a, à cette occasion, salué le rôle "important" des services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, aux côtés des Douanes algériennes, dans la "lutte contre la drogue ainsi que la prévention et la sensibilisation quant à leurs dangers", appelant l'ensemble des acteurs de la société, notamment les enseignants, les imams, les parents et les médias, à accompagner la jeunesse par un "discours conscient pour leur éviter de sombrer dans le fléau de la drogue". M. Kour a, en outre, souligné que cet espace de sensibilisation té-

moigne de l'engagement de l'Office en faveur des "efforts de prévention et de renforcement de la coordination institutionnelle pour ancrer une culture sociétale rejetant le fléau de l'addiction aux drogues", ainsi que "l'investissement dans les valeurs spirituelles du mois sacré de Ramadhan pour soutenir les parcours de soins et de sevrage". Des interventions et des conseils de sensibilisation ont été dispensés à cette occasion au profit des jeunes, en plus de la distribution de dépliants et de supports médiatiques de sensibilisation. Un débat interactif a également été ouvert entre les citoyens et les imams sur le phénomène de l'addiction et les moyens de s'en défaire et de se soigner. Les fidèles de Djamaâ El-Djazaïr ont salué cette initiative visant à protéger la société, et particulièrement les jeunes, contre ce fléau.

Le CRA lance une campagne nationale de don de sang

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé une campagne nationale de don de sang en coordination avec les établissements hospitaliers et les centres de transfusion sanguine (CTS), et ce, dans le cadre de la poursuite de son programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan, indique jeudi un communiqué du CRA. Cette campagne, dont les activités ont été lancées via les comités communaux et de wilaya du CRA, a "été déployée sur le terrain dans l'ensemble des wilayas d'Alger, Annaba, Oran, Médéa, Tiaret, Khenchela, Sétif, Tlemcen, Mostaganem, Béni Abbès, Djelfa et Béchar, avant de s'étendre à toutes les wilayas et communes du pays", précise le communiqué. Cette initiative qui vise à "renforcer les stocks de sang et à répondre aux besoins des patients dans les cas urgents, s'inscrit aussi dans la série d'initiati-



ves sanitaires par lesquelles le CRA tend à promouvoir la prise en charge sanitaire des citoyens à travers toutes les wilayas du territoire national", ajoute le communiqué. A cette occasion, le CRA souligne "l'importance de la participation de l'ensemble des

citoyennes et citoyens à cette initiative nationale, en consécration des valeurs d'entraide et de solidarité sociale, afin de faire du mois de ramadhan une véritable occasion de don et d'engagement au service de la société et de la patrie".

Accidents de la route

11 morts et 269 blessés en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 269 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, jeudi, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Touggourt (5 morts), M'Sila, Annaba, Mascara, Khenchela, Tiaret et Blida (un mort chacune), précise la même source, rappelant que la Protection civile a enregistré depuis le début du mois sacré du Ramadhan 81 décès et 2.839 blessés. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à huit personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Relizane, Naâma et Sétif, ajoute le bilan.

Sûreté d'Alger

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 6.000 capsules psychotropes

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bab Ezzouar, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda (Alger), a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel composé de trois (3) individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes, avec la saisie de plus de 6.000 capsules, indique mercredi un communiqué des services de la Sûreté nationale. L'opération a été menée, "suite à des investigations de terrain intensives ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes, d'identifier ses membres et de procéder à leur arrestation successive, ainsi qu'à la saisie de cette quantité de poisons dissimulée à l'intérieur des domiciles des suspects". L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis la saisie de "6.150 capsules psychotropes, de deux millions de centimes issus des revenus du trafic ainsi que d'un véhicule utilisé pour le transport de ces poisons", ajoute le communiqué. Les mis en cause ont été "présentés devant le parquet territorialement compétent conformément aux procédures pénales en vigueur", conclut le communiqué.

Affaires religieuses

Zakat El-Fitr fixée cette année à 170 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé Zakat El-Fitr, cette année, à 170 DA, invitant les imams à procéder à sa collecte à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadhan, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs invite à s'acquitter de Zakat El-Fitr, fixée cette année à 170 DA, soit un Saâ (une mesure de 2 kg) de la nourriture de base des Algériens, a précisé le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a chargé les imams de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat au niveau des mosquées, à travers l'ensemble du territoire national, à «la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadhan, en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant l'Aïd El-Fitr», a ajouté la même source. «Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, homme ou femme, jeune ou vieux, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière. Il doit s'en acquitter pour lui-même et pour les personnes à sa charge», a rappelé le ministère, ajoutant qu'«il est préférable de faire don de la Zakat en espèces car c'est la formule la mieux indiquée pour les pauvres».

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DAIRA D'EL KARIMIA

COMMUNE DE HARCHOUN

Nif: 098502099060126

N°: /2026

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de Capacités minimales

pour la 02ème Fois après l'anfractuosit 

N°: 01/2026

La Commune de Harchoun, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacit s minimales pour la 02 me Fois apr s l'anfractuosit  pour la r alisation du projet suivant : **Acquisition d'un retro chargeur .**

Les Producteur, importateur ou revendeur (**agr ment valable au jour d'ouverture des plis + registre commerce contenant l'activit  demand e**), int ress s par le pr sent appel offre, Peuvent se pr senter au bureau des march s publics de l'APC pour retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de **10 000,00 DA (Dix mille DA)** aupr s de la tr sorerie intercommunale de Harchoun.

L'offre doit  tre accompagn e d'un dossier r glementaire qui contient les pi ces suivantes :

1. Dossier de candidature contient :

- Quittance de paiement de retrait cahier des charges.
- Une d claration de candidature, renseign e soigneusement en totalit , dat e, sign e, et paraph e.
- Une d claration de probit , renseign e soigneusement en totalit , dat e, sign e, et paraph e.
- Une copie du statut particulier de la soci t  (selon le cas);
- Le contract entre le concessionnaire et le producteur pour les concessionnaires.
- Le contract entre le distributeur et le producteur pour les distributeurs.
- Le contract entre le vendeur et le distributeur ou le concessionnaire pour les distributeurs
- Les r f rences professionnels (Attestation d'ex cution de service, march  ou convention, ordre de service, factures de vente...etc).
- Les r f rences financi res ou Bancaires ou attestation de chiffres d'affaires des trois derni res ann es soit (**2022-2023-2024**) vis es par les services d'inspection des imp ts
- Attestation bancaire.
- Registre commerce avec nouvelle enregistrement en domaine de production ou vente de mat riel ou Agr ment en cours de validit  ou Attestation de producteur (pour les  tablissements de production, les concessionnaires, les vendeurs ou les distributeurs).

2. l'offre technique contient :

- Une d claration   souscrire, renseign e soigneusement en totalit , dat e, sign e et paraph e.
- Le cahier des charges dat , sign  et paraph , portant   la derni re page, la mention manuscrite **«lu et accept »**.
- un m moire technique justificatif et tout autre document exig , moyens humains et mat riels .
- Attestation de livraison de mat riel sign , dat  et cachet .
- Touts les documents qui justifier les sp cifications techniques tel que l'origine du produit et la conformit  de bonne qualit .
- Attestation de garantie et service apr s vente dat , sign  et paraph .
- Fiche technique du mat riel (suivant le mod le joint  annexe N 01).
- Un enveloppe bien ferm  contenant des fiches techniques conforme aux cahiers des charges + certificat de conformit  (la qualit ) + certificat de garantie .

- **OBS :**  liminer toutes les offres qui ne contiennent pas de enveloppe contenant des fiche techniques conforme aux cahier des charges + certificat de conformit  (la qualit ) + certificat de garantie .

3. l'offre financi re :

- La lettre de soumission, renseign e soigneusement en totalit , dat e, sign e, et paraph e
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), rempli soigneusement en totalit  dat , sign  et paraph 
- Le d tail quantitatif et estimatif (D.Q.E), rempli soigneusement en totalit  dat , sign  et paraph .

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financi re sont ins r s dans des enveloppes s par es et cachet es, indiquant la d nomination de l'entreprise, la r f rence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financi re » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachet e et anonyme, comportant la mention suivante : **«A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d' valuation des offres» «Appel d'offres national ouvert N  01/2026» «L'objet de l'appel d'offres» «A Mr Le PIAPC DE HARCHOUN».**

Le d lai de pr paration des offres est fix    **15 jours**,   compter de la premi re date de parution dans les quotidiens nationaux, de la langue nationale et  trang re ou (**BOMOP**) ou journalisme  lectronique.

La date de d p t des offres est fix e le d rnier jour de pr paration des offres a partir de **08:30h** du matin au **13:00h** et l'ouverture des plis aura lieu au si ge de **L'APC de harchoun   13:00h** le m me jour de la date limite de pr paration des offres, si ce jour co ncide avec un jour f ri  ou un jour de repos l gal, la dur e de d p t des offres sera prorog e jusqu'au jour ouvrable suivant   la m me heure.

Cet avis tiendra lieu de convocation   toutes les entreprises participantes.

- Les offres resteront valides pendant une p riode  quivalente   la dur e de pr paration des offres + quatre vingt dix(90)jours.

Le Pr sident de l'Assembl e Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALG RIE ANEP N  : 2631004021 07.03.2026

R publique Alg rienne D mocratique et Populaire

Minist re de la Sant 

Wilaya de Mostaganem

Direction de la Sant 

et de la Population

Service des Ressources

et Planification

Bureau de la Planification

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacit s minimales
N.I.F : 098827019000134

La direction de la Sante et de la Population de la Wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacit s minimales pour l'**Acquisition d'ambulances au profit des  tablissements de sant  de la Wilaya.**

Les candidats int ress s par le pr sent avis, peuvent retirer le cahier des charges, aupr s du Bureau de la Planification   La Direction de la Sante et de la Population de la wilaya de Mostaganem sise   20. rue Bouazza Abdelkader Mostaganem.

En application de l'article 44 du d cret pr sidentiel N  15-247 du 16/09/2015 portant r glementation des march s publics et d l gations de service public. l'appel d'offre objet du pr sent cahier des charges s'adresse aux :

- Fabricants de droit Alg rien et Concessionnaires agr es du Minist re de l'industrie.
- Ayants r alis s au moins un projet similaire   l'objet du pr sent cahier des charges durant les dix (10) derni res ann es d livr es par un m tre d'ouvrage public, portants objet du projet, montant et date.
- Ayants un chiffre d'affaire cumul  des trois (03) derni res ann es sup rieur ou  gale   vingt (50) Millions de Dinars (Bilan 2022 + Bilan 2023 + Bilan 2024   50.000.000.00 Da).

Conform ment aux dispositions de l'article 67 du d cret pr sidentiel N  15-247 du 16/09/2015 portant r glementation des march s publics et d l gations de service public. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financi re sont ins r s dans des enveloppes s par es et cachet es, indiquant la d nomination de l'entreprise, la r f rence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » et « offre financi re », selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachet e et anonyme, comportant la mention suivante :

«   n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d' valuation des offres - Appel d'offres N 02/2026 - Acquisition d'ambulances au profit des  tablissements de sant  de la Wilaya.

1 - Le dossier de candidature comporte ce qui suit :

- D claration de candidature d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- D claration de probit  d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- Statut de la soci t  ;
- D l gation de pouvoirs, d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint
- Copie du registre de commerce  lectronique ;
- Copie de l'agr ment du Minist re de l'industrie en cours de validit  ;
- Copies des attestations de bonne ex cution des dix (10) derni res ann es, d livr es par un m tre d'ouvrag public, portants objet du projet, montant et date ;
- Attestation de solvabilit  bancaire en cours de validit  ;
- Copie de la carte d'identification fiscale ;
- Attestation de mise   jour CNAS et CASNOS en cours de validit s ;
- Copies des bilans fiscaux des trois (03) derni res ann es (2022-2023-2024) vis s par les services des imp ts ;
- Attestation de d p t des comptes sociaux d livr e par le CNRC en cours de validit  pour l'ann e 2024 ;

2 - Le dossier technique comporte ce qui suit :

- D claration   souscrire d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- M moire technique justificatif d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- Catalogues et documents techniques des v hicules ;
- Engagements d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- Cahier des charges portant   la derni re page la mention « lu et approuv  » ;

3 - Le dossier financier comporte ce qui suit :

- Lettre de soumission d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- Bordereau des prix unitaires d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;
- Devis quantitatif et estimatif d ment renseign , sign , dat  et cachet  par le soumissionnaire selon le mod le joint en annexe ;

Le d lai de pr paration des offres est fix    **vingt et un (21) jours**   partir de la date de la premi re parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP et la presse.

La date et l'heure du d p t des offres par les candidats est fix  au **dernier jour de pr paration des offres   12 heures, et l'ouverture des plis   13 :30**, et si ce jour co ncide avec un jour f ri  ou un jour de repos l gal, le d lai de pr paration des offres est prorog  jusqu'au jour ouvrable suivant.

La dur e de validit  des offres est  gale   la **dur e de pr paration des offres plus trois (03) mois.**

Le Directeur

LE CARREFOUR D'ALG RIE ANEP N  : 2631004020 07.03.2026

Délégation du Médiateur de la République

Une passion pour les arbres et la biodiversité

Par B.Habib

Afin de protéger la biodiversité et de valoriser toutes sortes d'espaces d'arbres rentables et utiles à la régénération oxygénable des individus et de la faune, le siège du délégué local du Médiateur de la République de la wilaya d'Oran, sis siège Millénium, a été le théâtre de plusieurs grandes opérations de plantation mais la plus spectaculaire, sans doute, a été au mois de février dernier, lors du lancement de la grande campagne nationale de reboisement de 05 millions d'arbres, supervisée par le wali d'Oran, Ouchène Brahim, avec un engagement d'atteindre plus de 120.000 arbres à planter. Une campagne inédite où, rappelons-le, ont été mobilisés associations diverses, citoyens et institutions, quel que soit leur caractère ou fonctionnalité, avec pour principal objectif: la lutte contre les risques majeurs de la désertification et les effets des changements climatiques. C'est la troisième fois de suite, en l'espace de quatre à cinq mois que le siège du délégué local de la Médiation de la République vit un évènement

aussi important, matérialisé par des campagnes nationales de reboisement aussi immenses. La première avait été lancée en octobre 2025, sous la supervision de l'ex-wali Samir Chibani, à l'occasion de la campagne nationale de reboisement annuelle, avec un programme de plantation de plus de 15.200 arbres en une journée dont plus de 400 arbres plantés seulement au siège du délégué local du Médiateur de la République alors que s'agissant de la grande campagne présidentielle de reboisement du 14 février 2026, plus de 500 arbres ont été mis en terre, sur un total de plus de 135.000 arbustes plantés à travers sept sites ou zones dans la wilaya d'Oran, dans le cadre de l'ambitieux programme présidentiel. Mais au delà des chiffres révélateurs dans la deuxième capitale du pays, il y a lieu de mettre en exergue également cet intérêt, somme toute, accru, accordé après le wali et la Conservation de Forêts, par le délégué local du Médiateur de la République d'Oran aux plantations au siège de son institution et son penchant à tout ce qui touche particulièrement les questions de l'éco-

logie et de l'environnement. Ce versant pour les plantations et la protection des espèces d'arbres assez spéciaux ou rares comme les arganiers, sur une initiative aussi personnelle, reflète aussi, pour certains, l'élan et la passion du délégué local du Médiateur de la République, M. Baghli Chouaib, aux questions environnementales, en plus des portes ouvertes locales sur la Médiation de la République et la prise en charge de préoccupations des citoyens de la wilaya d'Oran où on compte plus de 3.800 requêtes déposées et prises en charge pour la seule année 2025. Dans son bureau, son objectif est le même: protéger et diversifier les arbres et la flore en général pour une meilleure résilience face aux risques. Il lui arrive de crier, d'effectuer une descente inopinée seul pour déloger une voiture des espaces plantés ou de poser avec ses mains, en costume de travail, de grosses pierres pour délimiter une plantation, un réflexe devenu presque quotidien.

Es Senia Du jus périmés retirées du marché

AEs Senia, une importante opération de contrôle menée durant le mois de Ramadhan a abouti à la saisie et à la destruction de 350 bouteilles de jus de fruits. Ces boissons, aux saveurs variées, ont été jugées impropres à la consommation en raison de manquements graves aux règles d'hygiène, de préparation et de stockage. Réalisée par la commission locale d'hygiène avec le soutien des services vétérinaires, du commerce et de la police, cette action fait partie du plan de surveillance renforcé pour le mois sacré. Les commerçants en infraction ont fait l'objet de procès-verbaux et risquent des poursuites judiciaires. Les autorités ont réaffirmé leur détermination à poursuivre ces inspections pour préserver la santé des citoyens et veiller à la qualité des produits sur le marché.

Au profit de la Sûreté nationale à Sidi El Bachir Lancement des travaux de construction d'un foyer pour célibataires



Dans le cadre d'une sortie de terrain, Monsieur Ibrahim Ouchene, wali de la wilaya, a procédé le mercredi 04 mars 2026, à l'installation de l'entreprise et au lancement des travaux de réalisation d'un foyer pour célibataires au profit de la Sûreté nationale à Sidi El Bachir, commune de Bir El Djir. Cette opération s'est déroulée en présence

de: Monsieur le représentant du Commandant du secteur militaire, Monsieur le Commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, Monsieur l'Inspecteur régional de la Police de l'Ouest - Oran, Monsieur le Chef de Sûreté de wilaya d'Oran, Monsieur le Directeur de l'Administration locale, ainsi que des cadres de la Sûreté nationale.

Logement social

40 appartements pour Mers El Kébir et 11 pour El Ançor

Le dossier du logement social progresse dans l'ouest oranais. À Mers El Kébir, 40 appartements ont été attribués à des familles répondant à des critères socio-économiques rigoureux, privilégiant notamment les foyers nombreux, les jeunes couples et les personnes en situation de précarité. Les autorités locales ont souligné que l'opération s'est tenue dans la transparence, offrant des habitations équipées de toutes les commodités nécessaires. Parallèlement, la wilaya d'Oran a diffusé la liste des bénéficiaires de 11 logements sociaux dans la commune d'El Ançor. Cette attribu-



tion concerne des ménages à revenus limités, choisis en fonction de leur situation familiale, de leurs res-

sources et de leur ancienneté dans la commune. La remise officielle des clés est prévue très prochainement.

Accident maritime à Coralès Un mort et un autre sauvé d'une mort certaine



Aux alentours de midi, de la journée du jeudi dernier, les éléments de l'armée nationale ont été alertés suite à un grave accident maritime. Selon une source sûre, un bateau de pêche aurait chaviré au niveau de la plage Coralès dans la commune de Bousfer, daïra d'Ain Turck. Notre source rapporte qu'à bord de ce bateau se trouvaient 02 pêcheurs dont l'âge n'a pas été communiqué. On apprend aussi, qu'aussitôt l'alerte donnée, d'importants moyens ont été mobilisés par l'armée nationale dont un hélicoptère. Au milieu d'une mer très agitée, les secouristes ont réussi à sauver une première victime tandis que le deuxième pêcheur était déjà sans vie. L'opération de sauvetage a été filmée par des amateurs et diffusée sur les réseaux sociaux. Une enquête a été ouverte. A.Kader

Préparatifs de la saison estivale 2026 Le Conseil exécutif de la wilaya mobilisé

Dans le cadre du suivi des dossiers locaux, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchene, a présidé ce mercredi 4 mars 2026 une réunion du Conseil exécutif élargie au Secrétaire général, aux chefs de daïras, aux présidents d'APC et aux directeurs de l'exécutif. La séance a été exclusivement consacrée au plan d'action pour la saison estivale 2026. À cette occasion, plusieurs directions (Tourisme, Travaux publics, Jeunesse et Sports, Transports, Forêts, Protection civile, Santé, Commerce et Culture) ont exposé le détail de leurs préparatifs respectifs. Face à ces enjeux, Monsieur le wali a insisté sur l'importance d'une coordination intersectorielle étroite pour garantir le succès de la saison. Il a, par ailleurs, donné des instructions fermes pour le suivi rigoureux des directives et la levée immédiate des réserves constatées sur les plages, l'éradication des constructions illicites et des garages à bateaux non autorisés sur le littoral et le respect strict de la gratuité de l'accès aux plages et aux parkings.

BRI 14 téléphones saisis et 03 individus arrêtés

Selon une source officielle, les policiers de la brigade de recherches et d'interventions, auraient mis fin aux activités d'une bande composée de 03 délinquants, spécialisés dans le vol de téléphones portables et accessoires. La même source rapporte que les éléments de la bande en question seraient également les auteurs du vol de l'intérieur d'un magasin de téléphonie mobile. L'affaire aurait éclaté après un dépôt de plainte, déposée par la victime et la publication sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant les 03 voleurs en pleine action. Suite à cela, les hommes de loi de la brigade de recherches et d'interventions ont lancé d'intenses investigations qui ont abouti à l'identification et à l'arrestation du principal auteur ainsi que ses 02 complices. Ainsi, les enquêteurs ont pu récupérer plusieurs objets volés et 14 téléphones portables de différentes marques ainsi qu'un lot d'accessoires et un téléviseur. Une fois l'enquête terminée, les 03 délinquants ont été présentés devant la justice. A.K.

Mascara
700 millions DA pour les projets de maintenance des chemins communaux

Une enveloppe financière de 700 millions de dinars a été allouée à la wilaya de Mascara pour la réalisation d'opérations de maintenance des chemins communaux, a-t-on appris, mercredi, auprès du wali, Fouad Aïssi. Lors de sa rencontre périodique avec la presse locale consacrée à l'état du développement local, le wali a indiqué que cette enveloppe s'inscrit dans le cadre des programmes de développement socio-économique des communes pour l'exercice en cours.

Elle sera dédiée à la réhabilitation des chemins communaux endommagés et en état de dégradation avancée. Il a ajouté que les procédures de sélection des entreprises chargées des travaux ont déjà été entamées, prévoyant le lancement prochain des chantiers. Par ailleurs, le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base a bénéficié d'une étude pour la réalisation du dédoublement de la route nationale RN 6 reliant les wilayas de Mascara et Saïda. Les démarches pour le choix d'un bureau d'études spécialisé devant mener cette étude technique seront engagées prochainement. D'autre part, le wali a fait état d'une enveloppe de plus de 6,2 milliards de dinars consacrée à diverses opérations de développement à travers les 47 communes de la wilaya, dans le cadre des programmes de développement socio-économique et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Ces projets devraient être lancés prochainement. Il a également été signalé l'inscription d'opérations de réhabilitation de la voirie urbaine dans les budgets communaux, notamment dans les quartiers et artères des grandes villes telles que Mascara, Mohammadia, Tighennif, Sig et Ghriss, ainsi que Bouhanifia. A noter que la ville de Mascara bénéficiera d'un projet d'aménagement de ses deux entrées principales : l'entrée nord-ouest en direction de la wilaya d'Oran et l'entrée nord-est vers Alger, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'aspect esthétique et urbain des accès au chef-lieu de wilaya, en adéquation avec son statut historique et architectural.

Restauration de l'ordre public à Sidi Bel-Abbès

Une offensive sécuritaire d'envergure neutralise 200 fugitifs

Par Mohamed Nouar

Sous l'impulsion d'une stratégie de maillage territorial rigoureuse, les services de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont concrétisé, durant le mois de février, un coup de filet majeur. Pas moins de 200 individus, faisant l'objet de mandats de justice, ont été appréhendés, marquant une étape décisive dans la lutte contre l'impunité. Loin d'être le fruit du hasard, ce bilan exhaustif, communiqué récemment par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, résulte d'une méthodologie alliant filatures chirurgicales et investigations de terrain approfondies. En ciblant les zones de repli névralgiques et les foyers de délinquance notoires, les forces de l'ordre ont su transformer l'informa-

tion brute en actes judiciaires concrets. Ces interpellations ne constituent pas seulement une réponse à la criminalité immédiate, mais s'inscrivent dans une dynamique de restauration de l'autorité de la loi. Chaque individu arrêté était sous le coup d'ordonnances pénales diverses, soulignant la volonté de l'institution policière de clore des dossiers judiciaires en souffrance et de garantir que nul ne puisse durablement se soustraire à la rigueur des tribunaux. L'opérationnalité de ces interventions repose sur une coordination sans faille avec le tribunal territorialement compétent. Une fois les procédures légales parachevées et les droits fondamentaux respectés, l'ensemble des mis en cause a été présenté devant les instances magistrales. Cette synergie institutionnelle rappel-

le que la sécurité publique est le corollaire indispensable de la sérénité judiciaire. Au-delà de la répression, la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès mise sur une doctrine de proactivité. Le maintien de la pression sur les réseaux de criminalité reste une priorité absolue, mais elle s'accompagne d'un appel à la conscience civique. La sécurité est une œuvre collective, semble suggérer l'institution qui exhorte les citoyens à devenir des acteurs de leur propre quiétude. Par le biais des numéros verts (1548 et 17), disponibles de jour comme de nuit, une passerelle est jetée entre le corps de police et la population. Cette vigilance partagée est aujourd'hui perçue comme le rempart le plus efficace contre l'émergence de nouvelles zones d'ombre au sein de la cité.

213 procès-verbaux de poursuites judiciaires

Alors que le premier tiers du mois sacré s'achève, la Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations (DCP) de Sidi Bel Abbès dresse un bilan sans concession. Entre impératifs de transparence commerciale et vigilance sanitaire, les brigades de contrôle s'érigent en rempart contre les dérives d'un marché sous haute tension. Le premier bilan décennal du mois de Ramadhan à Sidi Bel Abbès ne se résume pas à une simple litanie de chiffres ; il témoigne d'une doctrine de «tolérance zéro» face à l'anarchie marchande. Avec 1 619 interventions diligentées par 62 brigades spécialisées, les services de l'État ont opéré un maillage systématique du tissu commercial. Des étals des marchés de proximité aux rayons des grandes surfaces, aucune en-

clave économique n'a échappé à cette inquisition légitime. Cette mobilisation ne vise pas seulement la sanction, mais la restauration de la confiance entre le consommateur et son marché. Dans une période où la symbolique du partage devrait primer, la réalité du terrain révèle parfois une face plus sombre, celle d'une quête de profit au mépris de la déontologie. Le constat est saillant 213 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été dressés. Derrière cette statistique se cachent des manquements graves, allant du défaut d'affichage des prix, véritable entorse au droit à l'information à la non-conformité flagrante des produits. Plus édifiant encore, le montant du défaut de facturation, évalué à plus de 83,9 millions de DA, met en exergue la persistance d'une économie souterrai-

ne qui tente de s'engouffrer dans les pics de consommation saisonniers. Cette évasion documentaire n'est pas qu'une infraction fiscale, elle est le terreau de la spéculation et de l'instabilité des prix. Sur le front de la santé publique, la saisie de 1,35 tonne de denrées impropres à la consommation agit comme un signal d'alarme. En retirant ces produits du circuit, la DCP prévient une crise sanitaire silencieuse, rappelant que la sécurité alimentaire est le socle inaliénable du pouvoir d'achat. Malgré ces points de friction, l'institution se veut rassurante quant à la structure même du marché.

L'approvisionnement demeure régulier, porté par une disponibilité constante des produits de première nécessité (huiles, céréales, viandes). Les «Marchés de la Rahma», véritables poumons de solidarité économique, jouent ici leur rôle de régulateurs naturels, protégeant les bourses les plus fragiles des soubresauts inflationnistes. La Commission de wilaya, lors de sa récente évaluation, a confirmé cette dynamique, aucune pénurie majeure ni manœuvre spéculative d'envergure n'a été déplorée à ce jour. La stratégie de coordination entre les services de sécurité et de commerce semble porter ses fruits, transformant la solidarité en une logistique efficace (distribution de couffins, contrôle des flux). L'effort ne faiblira pas. Pour les deux tiers restants du mois sacré, la DCP mise sur une double approche à savoir la répression chirurgicale des fraudes et la pédagogie civique. L'appel à la vigilance citoyenne et au signalement des pratiques suspectes marque une évolution majeure, le consommateur n'est plus un sujet passif, mais un acteur de sa propre sécurité. Le bilan de la première dizaine témoigne d'une volonté farouche de réconcilier l'activité commerciale avec l'éthique et la loi. À Sidi Bel Abbès, le contrôle ne se contente pas de surveiller, il veille à ce que le sacré du mois ne soit pas sacrifié sur l'autel de l'illicite.

Mohamed Nouar

Agriculture à Mostaganem

Plusieurs filières se sont distinguées par un saut de qualité

Par Charef Kassous

A l'instar de certaines wilayas du pays, à Mostaganem, le secteur agricole s'est diversifié autant par la multiplicité des filières mais aussi par la variété et la qualité des produits de la terre. Cette diversification, un levier stratégique impulsé par le soutien des autorités locales, conforte la sécurité alimentaire et le développement économique de la région. Un des facteurs prometteurs ayant contribué au saut de qualité du secteur agricole c'est bel et bien la pluralité des terres fertiles qui ont servi à consolider une agriculture variée. En effet, la wilaya de Mostaganem se distingue par la diversification de ses terres fertiles qui, par conséquent, se traduit par une agriculture dense. Ceci procure à la wilaya le statut de wilaya agricole par excellence. Ce statut est contenu dans un registre dont la superficie totale des terres agricoles est estimée à 277310 ha dont une part importante est une superficie agricole utile (SAU) de 232.268 ha. Ces terres sont réputées par leur production abondante en pomme de terre pour une superficie de 210.610 ha, les cultures maraîchères à 130.797

ha, les agrumes à 580.440 ha, les olivieraies estimés à 5.970 ha, arbres fruitiers 72.580 ha, le vignoble à 11.000 ha, enfin les céréales 10.000 ha et autres cultures stratégiques qui contribuent à la sécurité alimentaire. Le secteur agricole de Mostaganem a connu une dynamique et un sursaut qualitatif dans différentes filières ces dernières années, les plus importantes : la production végétale notamment les céréales avec une production de 274.520 q, légumes à 7. 522 000 q, dont la production de pomme de terre est de 4. 200.510 q car cette dernière couvre les besoins de la wilaya avec l'approvisionnement d'autres wilayas notamment les mois de mars jusqu'au début mai. Les agrumes apportent une production 1. 657.000 qx, les arbres fruitiers 480 850 qx et les oliviers 75 170 qx. S'agissant de la réalisation du réseau d'irrigation goutte à goutte, cette pratique assure une économie d'eau à travers la wilaya couvrant une superficie de plus de 3 000 ha, une technique utilisée par 112 exploitations agricoles de la wilaya. Il a été réalisé 04 centres de proximité pour le stockage des céréales avec une capacité de 50.000 qx avec un total de 200.000 q en plus, le centre est doté de 12



silos d'une capacité de 20 000 qx chacun avec une capacité totale de stockage de 240 000 qx. En ce qui concerne le branchement de l'électricité dans les exploitations agricoles, cette énergie a allégé le fardeau en matière de coût de la gestion. La Sonelgaz a raccordé 450 exploitations agricoles en électricité agricole. Ce branchement des câbles électriques à travers les réseaux aériens a touché près de 600 fellahs. Concernant la production animale, les viandes rouges ont été estimées à 910.400 qx, les viandes blanches à 205.100.800 qx et une production d'œufs de plus de 30. 000.000 d'unités. Pour ce qui du foncier agricole, 17.088 dossiers ont été traités par l'administration concernée.

Sonelgaz de Bouira

Lancement d'opérations d'entretien du réseau électrique

Le programme annuel d'entretien du réseau électrique pour l'année 2026 a été lancé à Bouira, dans le cadre des efforts visant à améliorer et à garantir la continuité du service au profit des citoyens en matière d'alimentation en énergie électrique, a-t-on appris dimanche de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

« Il s'agit d'opérations préventives portant sur l'entretien du réseau électrique pour l'année 2026, dont l'objectif est de réhabiliter le réseau sur l'ensemble du territoire de la wilaya », a expliqué à l'APS, Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. La même responsable a fait savoir en outre que « tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés dans les sept (7) districts techniques de la direction de distribution pour mettre en œuvre ce programme qui comprend notamment l'entretien de 911 km de

lignes électriques basse tension, et de 1238 km de lignes électriques moyenne tension ». « Au total, 1107 postes transformateurs seront également entretenus dans le cadre de ces opérations, qui portent aussi sur la vérification par thermo-vision infrarouge de 829 km de lignes électriques et de 1511 autres postes transformateurs », a-t-elle précisé. Le programme comprend également des opérations d'élagage des arbres situés sous le réseau électrique, sur un linéaire de 8.3 km, a-t-elle ajouté. Le réseau total de distribution de l'électricité s'étend sur une longueur de 9420.41 km, dont 3302.814 km en moyenne tension et 6117.596 km en basse tension. « L'alimentation électrique est assurée à partir de six postes sources principaux », a rappelé Mme Benyoucef. Le nombre total de clients alimentés en électricité à Bouira a atteint les 26.684 clients, selon les chiffres communiqués par la même responsable.



Khenchela

Réception prochaine du musée du tapis de Babar

Le musée du tapis en cours de réalisation dans la commune de Babar (wilaya de Khenchela) sera reçu « durant le deuxième trimestre 2026 », a-t-on appris mardi auprès du directeur de la culture et des arts.

Mohamed El Allouani a augmenté à 80% le taux d'avancement des travaux de ce projet lancé fin 2023 dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la wilaya de Khenchela, ajoutant que la direction des équipements publics qui assurent le suivi de ce projet a affirmé

que sa réception se fera au cours du deuxième trimestre 2026. Une rallonge de 60 millions DA a été ajoutée au montant initial de l'opération portant à 240 millions DA en raison des amendements apportés à l'étude technique et du changement du terrain d'assiette, a ajouté le même responsable.

Ce musée comprendra une salle pour l'exposition des modèles de tapis de Babar de multiples dimensions avec des fiches techniques sur la date de tissage, les matières premières, le mode et outils de tissage en plus d'un stand pour la présentation des familles connues pour le tis-

sage de ce tapis de renommée nationale et internationale, à t-on indiqué.

Le musée disposera également d'ateliers de tissage et d'entretien des vieux tapis pour en favoriser la conservation des caractéristiques ainsi que d'un espace de rencontre des artisans spécialisés. La direction de la culture a élaboré le dossier scientifique scénographique du musée qu'elle a remis au ministère de tutelle, en attendant son approbation et la mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire pour l'équipement du musée avant sa mise en service, à-t-on indiqué.

Tizi-Ouzou

Arhab pour l'adaptation des formations à l'environnement socio-économique local

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, en visite mardi à Tizi-Ouzou, a plaidé pour l'adaptation des formations dispensées à l'environnement socio-économique local. Lors de sa visite dans différentes structures de formation, la ministre a instruit les responsables locaux en charge de son secteur à "fournir davantage d'efforts pour adapter les formations dispensées en matière d'entrepreneuriat à l'environnement socio-économique de la wilaya".

"La wilaya, à grande vocation entrepreneuriale, dispose d'un environnement et d'atouts socio-économiques qui nécessitent l'adaptation des formations dispensées, ainsi que de celles à prévoir à l'avenir à moyen ou long terme", a-t-elle souligné. Pour l'heure, un total de 180 stagiaires ont déjà été formés au niveau des trois centres de formation à l'entrepreneuriat dont dispose la wilaya, qui comp-

tent 437 inscrits. Lors de sa visite, la ministre a, par ailleurs, donné le coup d'envoi d'une formation de guide touristique, initiée en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et les autorités locales. Elle a, également, visité l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), qui emploie plu-

sieurs diplômés du secteur de la formation professionnelle. La wilaya de Tizi-Ouzou compte 40 structures de formation professionnelle, dont sept instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), un institut d'enseignement professionnel et 32 centres de formation professionnelle (CFPA).

El-Meghaïer

Plus de 3.900 logements attribués en 2025

Plus de 3.940 logements, toutes formules confondues, ont été attribués à leurs bénéficiaires à El-Meghaïer, dans le cadre des efforts visant à répondre à la demande croissante en logements et à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Ce quota concerne 1.475 aides financières pour l'habitat rural, 1.805 lots de terrain à bâtir et 660 logements publics locatifs (LPL), a précisé la même source ajoutant que 1.000 lots de terrain à bâtir supplémentaires seront attribués au cours de 2026. La wilaya d'El-Meghaïer a bénéficié d'un nouveau programme composé notamment de 200 LPL, 1.900 aides à l'habitat rural et 408 lots de terrain à bâtir avec aides, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, un total de 48.261 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité portant le taux de couverture à 95 %, et 22.783 foyers ont été alimentés en gaz naturel soit un taux de 85 %, ce qui justifie l'amélioration significative des indicateurs de couverture énergétique dans la wilaya.

Zones reculées à Mila

Plus de 80 stations de base de téléphonie mobile programmées

Le secteur de la poste et des télécommunications à Mila a retenu, au titre de l'exercice en cours, d'un programme portant sur la réalisation de 83 stations de base destinées à améliorer le service de téléphonie mobile dans les zones reculées de la wilaya de Mila, a déclaré, lundi, le directeur du secteur, Mohamed Dilmi. Le même responsable a précisé que ces stations, financées sur le Fonds du Service Universel de la Poste et des Communications Electroniques, garantiront l'accès des habitants des zones reculées et des hameaux à faible densité de population aux réseaux de télécommunications.

Les services concernés s'emploient à l'heure actuelle à la finalisation des procédures légales d'usage, nécessaires à la désignation des opérateurs de téléphonie mobile et au lancement des travaux. M. Dilmi a également souligné que les services de la direction de la poste et des télécommunications de Mila « recensent actuellement 200 zones dépourvues de couverture par le réseau de téléphonie mobile ou insuffisamment couvertes », ce qui a nécessité, a-t-il ajouté, « de soumettre une demande aux autorités compétentes pour renforcer les communes de la wilaya avec de nouvelles stations de base de téléphonie mobile ». Au cours de l'année dernière (2025), pas moins de 85 stations de base de téléphonie mobile ont été réalisées dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on rappelé de même source.

Djelfa

Plus de 500 millions DA pour des projets d'amélioration urbaine



Une enveloppe de plus de 500 millions de DA a été affectée par la commune de Djelfa pour la réalisation de projets d'amélioration urbaine à travers plusieurs cités, a-t-on appris, lundi, des responsables de cette collectivité locale.

Ces projets, inscrits au titre du Plan communal de développement (PCD) pour l'exercice 2026, seront lancés durant le 1er semestre de l'année en cours après achèvement des procédures légales requises, selon la même source.

Ils portent notamment sur la réalisation de 15 opérations relatives à la réhabilitation et au revêtement de plusieurs routes dans différents quartiers, la construction de deux (2) ouvrages d'art à la sortie-sud de la ville, ainsi que la mise en place de réseaux d'assainissement et la réhabilitation d'axes routiers dans les cités « Bendjerma », « Dar El Baroud », « Ben Saïd », « El Fesha » et « B'nat Belakhel ». Il s'agit également de l'entretien de deux (2) chemins communaux, dont le tronçon reliant la RN1 au lieu-dit « El Hadjra El Mebassia », ainsi que de l'axe de la route reliant la région « Sin Elba » à la RN46, à l'ouest de la ville de Djelfa, selon la même source. Une fois opérationnels, ces projets devraient contribuer à une amélioration sensible du paysage urbain, parallèlement aux efforts déployés par la Direction de l'urbanisme et de la construction, qui s'attelle à la réalisation de plusieurs projets sectoriels d'aménagement urbain à Djelfa, lesquels avancent à un rythme « satisfaisant », selon la même direction.

Initiative d'iftar au profit des voyageurs **Le groupe El Fellah des Scouts Musulmans concrétise l'esprit de solidarité**



Dans une atmosphère empreinte des nobles valeurs de solidarité et de bénévolat propres au mois sacré de Ramadan, le groupe El Fellah, relevant des Scouts Musulmans Algériens, à la commune de Relizane, a organisé une opération d'iftar au profit des voyageurs, notamment des conducteurs et usagers de la route contraints par leurs déplacements de rompre le jeûne loin de leurs domiciles. Cette initiative, placée sous le signe du partage et de l'entraide, a connu une large mobilisation des jeunes scouts issus des différentes unités du groupe. Ces derniers se sont investis dans la préparation, le conditionnement et la distribution des repas dans des points soigneusement choisis afin de garantir la sécurité et la fluidité de la circulation. L'opération a ainsi mis en évidence le sens de la discipline et des responsabilités qui caractérise les membres du mouvement scout. Dans une déclaration faite à cette occasion, le chef de groupe, Ben Salama Mohamed, a indiqué que cette action s'inscrit dans le cadre du programme annuel visant à ancrer les valeurs du volontariat et du service communautaire chez les jeunes. Il a précisé que l'initiative ne s'est pas limitée à l'aspect humanitaire, mais a également comporté un volet de sensibilisation important, à travers des conseils adressés aux conducteurs quant à la nécessité de réduire la vitesse et de respecter le code de la route, particulièrement à l'approche de l'heure de la rupture du jeûne, période souvent marquée par une recrudescence des accidents dus à la précipitation. Le responsable a souligné que ce type d'actions constitue une véritable école de terrain pour les scouts, leur permettant de développer le sens des responsabilités, l'esprit citoyen et l'interaction positive avec les différentes composantes de la société. Lors de cette première phase, près de 210 repas ont été distribués, suscitant l'appréciation des automobilistes et des passants, qui ont salué ce geste de solidarité. Le groupe El Fellah ambitionne d'élargir l'opération dans les prochains jours en augmentant le nombre de bénéficiaires et en renforçant la coordination avec les différents acteurs locaux, illustrant ainsi le rôle éducatif et social du mouvement scout dans la promotion des valeurs de solidarité, de citoyenneté et de volontariat.

Concours coranique annuel de Relizane «Basmat Mourtal» **Une atmosphère spirituelle lors de la 5ème édition**

Dans une ambiance empreinte de spiritualité, en parfaite harmonie avec les bénédictions du mois sacré de Ramadhan, la bibliothèque principale de lecture publique de Relizane, relevant du ministère de la Culture et des Arts, a abrité les activités de la 5e édition du concours coranique annuel de wilaya «Basmat Mourtal». Cette manifestation a été organisée par l'Association Ichraqa Culturelle Jeunes de Relizane, dans le cadre de son programme culturel et religieux spécial Ramadhan. Devenu au fil des années un rendez-vous attendu par les mémorisateurs du Saint Coran et leurs familles, le concours a connu une large participation de différentes catégories d'âge. La présence remarquable des jeunes «braouems» a particulièrement marqué cette édition, leurs voix mélodieuses et leur maîtrise des règles de récitation ayant suscité l'admiration de l'assistance et conféré à l'événement une dimension profondément spirituelle. Cette dynamique reflète l'attachement des familles relizanaïses à l'éducation religieuse et à l'enracine-



ment des valeurs coraniques chez les jeunes générations. La compétition s'est distinguée par un niveau appréciable et une prestation honorable des participants qui ont concouru dans un climat de respect et de discipline. Un jury composé de spécialistes en tajwid et en sciences des lectures coraniques a assuré l'évaluation, tout en prodiguant conseils et orientations pé-

dagogiques aux enfants afin de perfectionner leurs aptitudes et les encourager à poursuivre leur parcours de mémorisation et de récitation. Les organisateurs ont souligné que cette cinquième édition vise à consolider les objectifs éducatifs et culturels de l'initiative, en promouvant l'apprentissage du Saint Coran, l'esprit de saine compétition et l'animation des soirées ramadhanesques à travers des activités à forte portée spirituelle et culturelle. La cérémonie de remise des prix aux lauréats est prévue pour la nuit du 27e jour de Ramadhan, correspondant au 14 mars 2026, dans une atmosphère festive qui viendra couronner les efforts des participants, en présence de leurs familles et des acteurs du secteur culturel et religieux de la wilaya. À travers ce type d'initiatives, Relizane confirme la vitalité de sa scène culturelle durant le mois sacré où la coopération entre institutions publiques et mouvement associatif contribue à ancrer la culture coranique au sein des générations montantes et à faire de Ramadhan un moment privilégié de renouveau spirituel et de cohésion sociale.

Essor commercial et forte animation après l'iftar

La ville de Relizane connaît, durant le mois sacré de Ramadan, une dynamique remarquable qui reflète la place singulière de cette période dans la vie des Algériens. Le rythme quotidien se transforme: un calme relatif prévaut avant l'iftar, puis laisse place, dès la prière d'Al-Maghrib, à une activité soutenue qui se prolonge tard dans la nuit. Les rues et quartiers s'animent progressivement, tandis que les marchés et les places publiques deviennent de véritables espaces de vie mêlant commerce, rencontres familiales et spiritualité. Les marchés locaux, notamment au centre-ville et dans les quartiers populaires, enregistrent une affluence croissante de citoyens venus acquérir les produits nécessaires aux veillées ramadanaises et préparer l'Aïd El-Fitr. Les pâtisseries traditionnelles et les boulangeries figurent parmi les enseignes les plus sollicitées, aux côtés des magasins de prêt-à-porter et de chaussures. Les

familles entament en effet assez tôt les préparatifs de la fête, profitant des promotions et offres spéciales proposées par les commerçants. Les boutiques de fruits secs, d'épices et de parfums connaissent également un regain d'activité, témoignant du maintien des habitudes de consommation propres au mois sacré. Selon plusieurs commerçants, la tranche horaire comprise entre l'iftar et minuit constitue le pic d'activité, avec un volume de ventes nettement supérieur à celui des autres périodes de l'année.

L'animation ne se limite pas aux seuls marchés. Les places publiques et les cafés accueillent de nombreuses familles et groupes de jeunes après la prière des tarawih. Certains quartiers se transforment en pôles d'attraction grâce à la présence de vendeurs ambulants proposant produits artisanaux et jeux pour enfants, conférant à la ville une atmosphère festive et conviviale. Cette ef-

fervescence nocturne contribue à la dynamisation de l'économie locale, à travers la création d'emplois saisonniers dans les secteurs du commerce et des services, mais aussi par la relance du transport urbain, particulièrement sollicité en soirée.

Au-delà de l'essor commercial, le mois de Ramadan à Relizane se distingue par un esprit de solidarité renforcé. Les initiatives caritatives se multiplient à travers les différentes communes de la wilaya, avec la distribution de colis alimentaires et l'organisation de repas d'iftar au profit des personnes démunies et des voyageurs, grâce à l'implication des associations et des bienfaiteurs.

Les mosquées de la wilaya enregistrent, pour leur part, une affluence importante lors des prières d'Al-Icha et des tarawih, où l'ambiance spirituelle se conjugue à une forte interaction sociale, illustrant l'attachement de la société aux valeurs de fraternité et d'entraide.

Opérations bancaires au milieu d'un chantier et panne du guichet automatique depuis des mois

Des clients de la CPA dénoncent

Les clients de l'Agence du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) à Relizane expriment un mécontentement croissant face aux conditions dans lesquelles sont effectuées les opérations bancaires depuis le lancement des travaux de réhabilitation du siège. À cela s'ajoute la mise hors service du guichet automatique bancaire (GAB) depuis environ trois mois, une situation qui soulève de nombreuses interrogations quant au respect des conditions d'accueil et aux garanties minimales de confort et de sécurité au sein d'un service financier public. Selon plusieurs usagers, la Direction régionale a entamé les travaux par l'étage supérieur, sans prévoir de siège provisoire pour accueillir la clientèle ni transférer l'activité vers un autre espace, comme cela aurait été le cas dans d'autres agences à travers le pays. Les services installés à l'étage ont été transférés vers le rez-de-chaussée, accentuant la pression sur l'espace disponible et provoquant une affluence notable notamment durant le mois de Ramadhan. Toujours d'après des témoignages concordants, les clients sont con-

traints d'effectuer leurs transactions au sein d'un atelier ouvert, au milieu de la poussière, du bruit des machines et des travaux de démolition et de réaménagement. Des conditions jugées inadéquates pour un établissement recevant quotidiennement des dizaines de citoyens parmi lesquels des personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques, particulièrement incommodées par la poussière et la longueur des files d'attente, en plus de l'exiguïté de l'espace d'accueil.

La panne du guichet automatique (GAB) qui dure depuis près de trois mois, a suscité un mécontentement supplémentaire, d'autant plus qu'en période de Ramadhan, les retraits et les opérations financières connaissent traditionnellement une hausse sensible. Plusieurs clients affirment que l'indisponibilité du service automatique les oblige à faire la queue à l'intérieur de l'agence pour retirer leurs avoirs, aggravant ainsi l'encombrement dans un espace déjà réduit et en travaux. Dans le même contexte, certains usagers relèvent que d'autres agences du CPA notamment à Mostaganem et Tissemsilt,

également concernées par des opérations de rénovation, ont vu leur activité transférée provisoirement vers des locaux alternatifs jusqu'à l'achèvement des travaux. Une différence de traitement qui, selon eux, mérite des explications afin de prévenir tout risque potentiel et d'assurer la continuité du service dans des conditions décentes. Par ailleurs, nous avons tenté de contacter le directeur régional basé à Chlef afin d'obtenir des éclaircissements sur la situation et sur les raisons de la longue indisponibilité du GAB.

Nos tentatives sont restées sans réponse jusqu'à la mise sous presse de cet article. Face à cette situation, les clients appellent les autorités locales et les instances de tutelle à intervenir en urgence pour trouver des solutions concrètes, qu'il s'agisse de mettre à disposition un espace provisoire pour assurer l'activité bancaire, d'accélérer le rythme des travaux, tout en adoptant des mesures de protection contre la poussière et le bruit ou encore de remettre en service le guichet automatique, dans les plus brefs délais.

Coupe d'Algérie 2025-2026

L'USMA et le CAB, derniers qualifiés pour le dernier carré

L'USM Alger et le CA Batna, ont validé leur ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en éliminant mercredi soir, respectivement à domicile, la JS Saoura et le MC Saïda, sur le même score (1-0). Au temple olympique du 5-Juillet, l'USMA, tenant du trophée, a dû attendre la 35e minute pour trouver la faille, grâce au défenseur Saâdi Redouani. Libre de tout marquage au deuxième poteau, le capitaine des Rouge et Noir a réussi à tromper la vigilance du portier béchari Abdelkadir Salhi d'un tir dans la surface. Après la pause, la JSS a tenté à plusieurs reprises, dans l'espoir de revenir dans le match, mais la défense algéroise, solide, a annihilé les tentatives des joueurs d'Abdelkader Amrani, considéré comme l'entraîneur le plus titré dans la compétition avec 5 trophées, remportés avec le WA Tlemcen (1998), l'ASO Chlef (2005 et 2023), le MO Béjaïa (2015), et le CR Belouizdad (2019). Du côté des Aurès, le CA Batna, actuel leader de la Ligue 2 amateur (Gr.Centre-Est), a réussi à s'extirper du piège du MCS, dans un stade du

1er-novembre 1954 plein à craquer. L'unique but de la partie a été inscrit par Mounib Benmerzoug, qui a crucifié le gardien saïdi Daâs (17e) d'un tir puissant des 25 mètres. Le MCS, actuel 11e au classement de la Ligue 2 (Gr.Centre-Ouest), a terminé la partie à dix, après l'expulsion du milieu de terrain Mohamed Amine Baroud (53e). Dans les deux premiers quarts de finale de l'épreuve populaire, disputés mardi soir, le CR Belouizdad, finaliste malheureux de la précédente édition, et le CS Constantine, se sont qualifiés, en éliminant à la maison, respectivement le MC Alger (3-2, AP) et la JSM Béjaïa (1-0). Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le derby algérois a été riche en rebondissements. Le Chabab a ouvert la marque sur une belle tête du Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda (17e), avant que le Mouloudia n'égalise grâce à Ayoub Ghezala, sur penalty (29e). En seconde période, le CRB a repris l'avantage par le latéral gauche Naoufel Khacef (46e), mais le Doyen est parvenu à revenir au score en fin de match, grâce au Guinéen Mohamed Saliou Bangoura



(90e), entré en jeu quelques minutes plus tôt. La rencontre s'est finalement décidée en prolongation. L'autre défenseur Youcef Laouafi belouizdadi, étrangement libre de tout marquage, a inscrit le but de la qualification (100e). Dans l'autre quart de finale, disputé au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC a validé aux forceps, son billet pour le dernier carré, grâce à un but signé Réda Boumechra sur penalty (90e+6), face à une équipe de la JSM Béjaïa, pensionnaire de la division inter-régions, qui n'a pas démérité (1-0). Les deux affiches des demi-finales : CSC - CRB et CAB -USMA, se joueront le mardi 7 avril prochain.

Ligue 1 Mobilis

Le leader sous pression, USMA-CSC à l'affiche

La 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue vendredi, samedi et dimanche, sera marquée par le déplacement compliqué du leader, le MC Alger, chez l'un des relégables, l'ES Mostaganem, alors que l'USM Alger et le dauphin, le CS Constantine, s'affronteront dans un match indécis. Le MC Alger (1e, 37 pts), qui reste sur une élimination amère en quart de finale de la Coupe d'Algérie face à son rival le CR Belouizdad (3-2) mardi soir, effectuera un déplacement semé d'embûches chez l'ES Mostaganem, avant-dernier au classement (14 pts), et dont la victoire est plus que vitale pour espérer quitter la zone de relégation. Sur le papier, l'écart semble net, mais les Mouloudéens devront se méfier d'un adversaire dos au mur, déterminé à jouer sa survie parmi l'élite. Les Vert et Rouge, qui restent sur une mauvaise série de quatre matchs sans succès, savent qu'un faux pas pourrait relancer totalement la course au titre. Le dauphin, le CS Constantine (36 pts), sera en appel dimanche dans le choc de la journée face à l'USM Alger (10e, 25 pts). Les Sanafir, qui ne comptent qu'un point de retard sur le MCA, auront l'occasion de mettre la pression sur le leader, tandis que les Rouge et Noir tenteront de se rapprocher du podium et de relancer leurs ambitions continentales. L'intensité s'annonce maximale dans ce duel aux allures de tournant. De son côté, la surprenante formation de la JS Saoura (3e, 34 pts) se déplacera chez l'Olympique Akbou, quatrième (32 pts), dans un match à

suspens du haut de tableau entre deux clubs ambitieux. En cas de succès, la JS Saoura pourrait s'installer durablement sur le podium, alors qu'Akbou vise un rapprochement direct avec le trio de tête. Ayant réussi à sortir la tête de l'eau, en alignant deux victoires de rang, le MC Oran (5e, 30 pts) accueillera l'USM Khenchela (10e, 25 pts). Les Hamraoua auront à cœur de consolider leur position dans le top 5 face à une équipe de Khenchela, battue à la maison face par Akbou (0-1), et qui cherche à s'éloigner définitivement de la zone rouge.

LA JSK SOMMÉE DE RÉAGIR

L'ES Ben Aknoun (6e, 27 pts), qui marque le pas après deux revers de suite, partira favorite à domicile face au MC El-Bayadh, lanterne rouge avec 13 points. Une rencontre capitale pour les visiteurs, condamnés à réagir pour entretenir l'espoir du maintien. De son côté, Ben Aknoun vise une victoire pour rester au contact du Top 5 et renouer avec le succès. Au milieu du tableau, le CR Belouizdad (8e, 26 pts) sera face à un match piège, à la maison face au MB Rouissat (6e, 27 pts). Un duel, à priori équilibré, entre deux équipes proches au classement et qui cherchent à s'installer dans la première moitié du tableau. Les Belouizdadis requinqués par leur qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie devraient s'imposer à domicile. Sans la moindre victoire depuis six matchs, toutes compétitions confondues, la JS Kabylie (10e, 25 pts) aura une belle occasion de se réconcilier avec son public, en recevant le troi-

sième relégable, le Paradou AC (14e, 17 pts). Les "Académiciens", en l'absence de ses deux principaux portiers Mousaoui et El-Koubi, suspendus, seront appelés à sortir le grand jeu pour éviter une cinquième défaite de suite, et s'enfoncer un peu plus dans les profondeurs du classement. Côté Canaris, un succès permettra aux coéquipiers de l'international Zinedine Belaïd de se donner un peu d'air, et poursuivre leur parcours en toute sérénité. Enfin, l'ASO Chlef (13e, 22 pts) accueillera l'ES Sétif (8e, 26 pts) dans une confrontation qui s'annonce équilibrée. Les Chélifiens, sous pression, devront sortir le grand jeu face à une formation sétifienne, en quête de confirmation, après avoir enchaîné deux victoires de rang, sous la houlette du nouvel entraîneur, Lotfi Amrouche.

Gymnastique/Coupe du monde-2026 (2e étape)

Kaylia Nemour qualifiée en finale des barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour s'est qualifiée, jeudi, en finale des barres asymétriques de la 2e étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine, qui se déroule à Bakou en Azerbaïdjan. La championne olympique 2024 de la spécialité, s'est hissée en finale en terminant à la troisième place des qualifications avec une note de 14.066. La première place des qualifications est revenue à la Russe Leila Vasileva (14.166) devant sa compatriote Anna Kalmykova (14.066). Pour sa part, la deuxième représentante algérienne dans la compétition, Luna Hammames, n'a pas réussi à se qualifier en finale des barres asymétriques, prévue samedi à Bakou. Cette étape à Bakou fait suite à celle de Cottbus en Allemagne (février 2026), où la championne olympique Kaylia Nemour a remporté une médaille d'argent à la poutre. Après la deuxième étape à Bakou (Azerbaïdjan), la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Egypte) et Osijek (Croatie), avant de se conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril. Selon la Fédération internationale de gymnastique, les champions olympiques Kaylia Nemour (ALG), Rhys McClenaghan (IRL), et Eleftherios Petrounias (GRE) sont les têtes d'affiche d'un plateau relevé lors de l'étape de Coupe du monde de Bakou, où stars de retour et jeunes prétendants promettent un spectacle de haut niveau.

Ligue 1 Mobilis Cherif El-Ouezzani nommé entraîneur du MC Oran

Le MC Oran, club de Ligue 1 algérienne de football, a officialisé jeudi la nomination de Cherif El-Ouezzani Taher au poste d'entraîneur de l'équipe première, après la signature de son contrat. Ancien international algérien, Cherif El-Ouezzani avait rejoint le club l'été dernier en tant que directeur sportif. Il avait pris les commandes de l'équipe de manière temporaire lors des trois dernières journées, après la résiliation du contrat de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido. Sous sa direction, les "Hamraoua" ont décroché sept points lors de ces trois matchs, avec deux victoires et un match nul à l'extérieur, permettant à l'équipe oranaise de grimper à la cinquième place du championnat avec 30 points après 20 journées, tout en comptabilisant un match en retard. La direction du club n'a pas précisé si l'ancien milieu de terrain du MCO conservera également son poste de directeur sportif ou si un autre technicien sera nommé à cette fonction.

CAN féminine 2026

Le tournoi reprogrammé du 25 juillet au 16 août

La Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine, prévue initialement du 17 mars au 3 avril, a été reprogrammée et se jouera finalement du 25 juillet au 16 août prochains, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi sur son site officiel. "Après des discussions entre la CAF et ses partenaires, la FIFA et d'autres parties prenantes, la CAF a décidé de reprogrammer les dates de la CAN-2026, du 25 juillet au 16 août 2026, afin d'assurer le succès de cette importante compétition féminine, compte tenu de certaines circonstances imprévues", explique l'instance continentale dans un communiqué. "Les préparatifs pour la CAN-2026 sont en cours et toutes les parties sont confiantes quant à sa réussite", conclut l'instance africaine. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

مكتب الأستاذة ضمن فتحة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
الكان مكتبه حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران
والموجود الطابق الأرضي رقم 09
الهاتف: 0794.58.93.59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 و 750 من ق أ م
بموجب امر رخصة بالتصرف في اموال قاصر المؤرخ في
2025/11/11 رقم الترتيب 25/1037 حيث انه ترخص للسيدة
مطمور المولودة بتاريخ 1970/03/11 بمستغاثم ابن ميلود
وبهلول خيرة بان يتصرف مناب ابنتها القاصر المذكور هويتها
ادناه ببيع مسكن فردي كان ببلدية مستغاثم شارع عمارة حميدة
حي البناء الذي جبلي محمد تقدر مساحته بمائة وسبعة متر
متر 107م مجموعة رقم 27 قسم رقم 65 ملك للقاصر شالكر بركة
المولودة في 2011/03/11 بمستغاثم وذلك ببيع نصيبها في
المزاد العلني مع ايداع المبلغ المتحصل عليه في الحساب البنكي
للقاصر مع القول بالرجوع اليها في حالة الاشكال. نعلن عن بيع
عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 بمحكمة
مستغاثم وذلك امام قاضي البوع العقارية بمستغاثم. التعيين:
حقوق عقارية مشاعة مقدرة 480/07 في الشيوخ من مسكن
فردي كان ببلدية مستغاثم شارع عمارة حميدة حي البناء الذي
جبلي محمد تقدر مساحته بمائة وسبعة متر 107م مجموعة رقم
27 قسم رقم 14. السعر الافتتاحي : السعر الافتتاحي للعقار
بمبلغ قدره 200.000.00 ج مائتي ألف دينار جزائري. للاطلاع
على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية
المذكورة اعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائية
07.03.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
الأستاذة بلغوتي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف: 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق أ م
تنفيذا للأن الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة
بمحكمة مستغاثم بتاريخ 2025/05/13 تحت رقم الترتيب
25/316. يطلب من السيد بلشير صابرية، بصفتها المتصرفة
باسم ولصاحب القاصر. شباوي مكنية ابنة عبد القادر وبلشير
صابرية المولد بتاريخ 2008/02/25 بتولوز اوت قارون فرنسا.
نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24
على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك امام قاضي البوع
العقارية. التعيين حقوق عقارية مشاعة قدرها 1620/63
ماخوذة من مسكن فردي كان ببلدية مستغاثم بحي جبلي محمد
كاسطو مكنون من طابق ارض يحتوي على مراب، رواق، صالة،
غرفة، حمام مطبخ وساحة والطابق الاول يحتوي على ثلاثة
غرف 03، مطبخ، حمام وبيت الغسيل الكل مشيد على مساحة
قدرها مائة وثمانية وثلاثون متر مربع 138م? قسم 54 مجموعة
ملكية 102. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 540.166.66
خمسمائة واربعون الف ومائة وستة وستون دينار وستة
وستون سنتيم حسب تقرير الخيرة المنجزة من طرف الخبير بن
خدة محمد المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغاثم.
المحاضرة القضائية
07.03.2026



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

À louer

Local de 200 M², premier
étage. Très bien situé à
Salamandre, Mostaganem,
Zone d'activité face Orolait.
Convienrait parfaitement à
une activité commerciale ou
de service. A 1 km de la porte
de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836
Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 150 Reportages de 15 minutes à 10h
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECEPTEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»**

LA VIE À SAÏDA
Déjeuner préparé par
Said, un jeune homme de 18 ans,
à l'occasion de la fête de la
ville de Saïda.

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
33 BOMBES ARTISANALES
DESTINÉES À CONQUÉRIR
LE CARREFOUR D'ALGERIE

364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

LE CARREFOUR D'ALGERIE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA GRANDE SEBKHA, LA NACTAL,
LE LAC LAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
DÉSERTES PAR LES DÉSERTS MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

DEUX CORPS SANS VIE RÉPÊCHÉS À DRÉAN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
COUVRISSON LES FÉMINES
À BIR OUELLAÏEN

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SIÈGE DU CCSD
**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU GRÉNAU
**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLIMANI
**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois atté
Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

LES DÉMÊS DE LA SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

UN ACCIDENT DE LA ROUTE, 5 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN JEUNE DE 25 ANS
BATTU À MORT ET
JETS DANS L'OUEDE

UN CONGRÈS À 150 MILLIONS
A ÉTÉ ANNULÉ À LA SUITE
D'UN SCANDALE
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN CONGRÈS À 150 MILLIONS
A ÉTÉ ANNULÉ À LA SUITE
D'UN SCANDALE
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN CONGRÈS À 150 MILLIONS
A ÉTÉ ANNULÉ À LA SUITE
D'UN SCANDALE
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN CONGRÈS À 150 MILLIONS
A ÉTÉ ANNULÉ À LA SUITE
D'UN SCANDALE
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN CONGRÈS À 150 MILLIONS
A ÉTÉ ANNULÉ À LA SUITE
D'UN SCANDALE
LE CARREFOUR D'ALGERIE

L'artiste libanais Marcel Khalifa anime un concert à Oran

L'artiste libanais engagé et virtuose du oud, Marcel Khalifa, a animé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, un concert exceptionnel où la parole expressive s'est mêlée à une mélodie émouvante, offrant une fresque musicale témoignant d'une grande créativité. Le concert s'est déroulé en présence du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, de la directrice locale de la Culture et des Arts, Bouchera Salhi, ainsi que de la directrice régionale de l'Office national de l'information et de la culture, Nabila Benzerdjeb, aux côtés de nombreuses figures artistiques et culturelles et d'un large public composé d'une génération ayant mémorisé les chansons de cette grande figure de la scène artistique arabe, et d'autres venus découvrir ses œuvres. Dans une ambiance chaleureuse, marquée par des applaudissements nourris, le public a savouré les interprétations de Marcel Khalifa, qui a chanté et joué pour l'amour, l'humanité et les causes justes, notamment la

cause palestinienne. Certains spectateurs ont qualifié cette soirée artistique d'"inoubliable", où la mélodie authentique s'est harmonieusement mêlée à des paroles puissantes dans un arrangement musical raffiné. Marcel Khalifa a, ainsi, ouvert le programme par une pièce musicale interprétée de sa voix douce et accompagnée de son jeu remarquable au oud, en hommage au peuple algérien et à la ville d'Oran. Il a ensuite enchaîné avec une sélection de ses chansons intemporelles reprises en chœur par le public, notamment "Ya Tayr Ya Hamam" et "Muntasib Al Qama Amshi", poème du défunt poète palestinien Mahmoud Darwich, qui marient authenticité du rythme et puissance des mélodies. L'artiste a également interprété des œuvres emblématiques de son répertoire telles que "Rita", "Ahinou Ila Khobz Oummi", "Ya Bahriya Hila Hila" et "Monadiloun", entre autres chansons profondément ancrées dans la mémoire et la sensibilité de plusieurs générations. Marcel Khalifa a également animé la soirée aux côtés de son

fils, le pianiste Ramy Khalifa, et de son neveu, le violoncelliste Sary Khalifa, avec des pièces instrumentales intitulées "Beyrouth" et "Le Cri", qu'il a dédiées "à toutes les familles des martyrs tombés sur une terre pure". Dans une déclaration à la presse, le grand artiste libanais s'est dit heureux d'animer ce concert et admiratif de l'interaction du public avec ses chansons. Il a ajouté que "la famille algérienne reste attachée à la chanson engagée, car l'Algérie a beaucoup lutté. C'est pourquoi le peuple algérien aime la musique qui vient du cœur et de l'âme". Ce concert s'inscrit dans le cadre de la tournée de Marcel Khalifa en Algérie, qui a débuté à Alger puis à Oran et se clôturera demain à Constantine, a indiqué le conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, dans une déclaration à la presse en marge de cette soirée. Il a ajouté que "ce concert s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, visant à dynamiser la scène culturelle à travers diverses formes d'expression artistique".

La 15e édition du Festival national de la chanson chaâbi du 9 au 12 mars à Alger

La 15e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi se tiendra du 9 au 12 mars au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, a indiqué jeudi le commissaire de cette manifestation artistique, Abdelkader Bendameche. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, M. Bendameche a fait savoir que le concours officiel de cette 15e édition du festival annuel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 16 candidats qualifiés de différentes wilayas du pays. Il a également précisé que ces candidats "ont été sélectionnés parmi plus de 50 concurrents issus de plusieurs wilayas lors des phases éliminatoires du concours", ajoutant qu'ils "seront en lice pour décrocher trois prix d'une valeur respective de 200.000 DA pour la première place, 150.000 DA pour la deuxième et 100.000 DA pour la troisième place". Et d'ajouter que cette édition, dont le jury sera présidé par l'artiste El Hadi El Anka, sera dédiée à la mémoire de deux icônes de la chanson chaâbi, Cheikh El Hadj Bourahla (1918-1984) et Cheikh Khalifa Belkacem (1907-1951), en hommage à leur contribution au développement de

ce genre musical authentique et au riche patrimoine musical légué. Le commissaire du festival a, en outre, souligné que cette édition proposera "un programme artistique varié" tout au long des soirées du mois de Ramadhan, avec la participation de voix de renom du chaâbi, ainsi que la projection de films documentaires consacrés aux artistes honorés et au défunt chanteur Amar Ezzahi. L'ouverture du festival sera également marquée par la présentation d'un "spectacle artistique harmonieux mêlant théâtre, poésie et musique, dans un voyage à travers l'histoire de la chanson chaâbi et de ses chantres et pionniers". Par ailleurs, M. Bendameche a rappelé que ce festival, destiné aux jeunes, constitue également une véritable "école de formation artistique". Dans ce cadre, des "ateliers de formation au profit des candidats ont été organisés au niveau de l'Institut national supérieur de musique (INSM), encadrés par des enseignants spécialisés, afin de les accompagner et de leur permettre d'acquérir les différents outils artistiques, techniques et esthétiques, selon une approche scientifique et méthodique". L'objectif de l'organisation de cette manifestation, selon le commissaire du festival, est de

"découvrir les jeunes talents artistiques dans ce style musical ancestral qui puise dans le patrimoine de la poésie du melhoun, et de faire émerger une nouvelle génération d'artistes, tout en contribuant au développement de ce genre musical authentique". À cette occasion, une exposition-photos sera aussi organisée pour retracer le parcours de différentes figures artistiques ayant enrichi le répertoire de la chanson chaâbi, en hommage aux multiples générations qui ont perpétué ce genre musical, considéré comme un symbole de l'identité nationale et de la culture algérienne authentique, outre l'organisation d'une exposition du livre, en coordination avec l'Entreprise nationale des arts graphiques, mettant en lumière les trésors du patrimoine musical algérien. M. Bendameche a, en outre, fait savoir que cette édition sera marquée par la publication d'un ouvrage regroupant 58 poèmes en langue arabe, œuvres du doyen de la chanson chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka. Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents appelés à perpétuer la pratique de cet art musical authentique.

Centre national du cinéma Projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes

Une séance de projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes a été organisée mercredi soir à Alger par le Centre national du cinéma (CNC) dans le cadre de son programme spécial de courts métrages pour le mois du Ramadan. En présence du directeur du CNC, Mourad Chouih, aux côtés de cinéphiles et professionnels du cinéma, ce cinéclub, a accueilli pour sa 2ème édition, quatre jeunes cinéastes qui ont présenté leurs courts métrages- entre fictions et documentaires- qui explorent des thèmes variés. Dans la catégorie documentaire, le court métrage "Clef du sol" de la réalisatrice Alia Louiza Belamri, parcourt en 20 mn les ruelles du vieil Alger, berceau de son héritage et de son identité et lieu de mémoire et d'histoire de ses ancêtres, à travers l'aventure d'un jeune artiste, Wassim. Ce violoniste se trouve écartelé entre son désir de partir s'installer ailleurs à la recherche d'un nouvel horizon, et celui de rester dans son pays. Pour sa part, Assia Khemissi a présenté son documentaire "Khamssinate" (Années cinquante), un voyage personnel au cœur de Timimoun, dans le Sud algérien. Mêlant images contemporaines et extraits sonores d'archives, le documentaire, met en lumière, dans une approche cinématographique frôlant le reportage, le rôle des femmes dans la préservation du patrimoine culturel immatériel et la culture ancestrale notamment le chant Ahellil. Dans la fiction, Amel Belidi a présenté sa fiction "Tchebchaq Marikane" qui raconte en 26 mn l'histoire de deux adolescentes Samia et Nouara qui baignaient dans la joie et l'innocence avant que la violence et la peur ne viennent bouleverser leur vie après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia. Imane Ayadi a, quant à elle, présenté son film "Nya", un portrait de Anya, une fillette vit son enfance au milieu de questions innocentes et du silence des adultes, avant qu'un événement bouleverse son monde intérieur et la pousse à affronter les non-dits au sein de sa famille. A l'issue des projections, des débats, animés par le cinéaste Said Mehdaoui, ont été ouverts au public, avec la participation de professionnels du cinéma et les quatre réalisatrices qui ont partagé leurs expériences individuelles et parcours artistiques.

Décès du réalisateur algérien Anis Djaad



Le scénariste et réalisateur algérien Anis Djaad est décédé mercredi soir à l'âge de 52 ans, après une longue lutte contre la maladie, a-t-on appris auprès de ses

proches. Né en 1974 à Alger, Anis Djaad, ancien journaliste, a grandi dans le quartier de Bab El Oued, connaissant ses débuts dans le cinéma comme scénariste, puis assistant réalisateur, pour passer ensuite à la réalisation de courts métrages sur ses propres scénarios. Parallèlement, le défunt avait également été écrivain, avec à son actif, quelques romans dont "L'odeur du violon" (2009). Il a écrit les scénarios de "Au bout du tunnel", "H3O", "Les Assoiffés" et "Le hublot", dont il avait également été le réalisateur et qui a remporté en 2011, le prix du meilleur scénario du court métrage lors des Journées cinématographiques d'Alger. Le regretté est vite passé derrière la caméra pour réaliser entre autres courts et longs métrages, "Passage à niveau" (2014), "Le voyage de Keltoum" (2016), "La vie d'après" (2021) et "The Night of Abed" (2023). Plusieurs autres prix ont sanctionné différents films d'Anis Djaad, notamment son long métrage "La vie d'après" qui a obtenu entre autres distinctions, le Prix de la critique africaine aux 33 emes Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) et celui du Public "El Kholhal d'Or" au Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda.



2

05h50 TFou
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
15h00 Ecosse / France
17h05 Rugby : Le mag des 6 Nations
17h30 Italie / Angleterre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Ma maison de A à Z
21h00 Météo
21h10 The Voice, la plus belle voix
22h30 The Voice, la plus belle voix
23h30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
00h40 Tirage de l'EuroMillions
00h45 Programmes de la nuit

3

04h25 Les matinales
04h45 Duels en familles
05h20 Slam
06h01 Les Pyjamasques
07h34 Craig de la crique
09h02 Teen Titans Go !
09h15 Les Dalton
10h12 Les QuiQuoi
11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
17h05 Le Para Club
18h00 Expression directe
18h05 Questions pour un champion
18h50 Darooma
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal Météo Climat
19h55 Stade 2 la quotidienne
20h10 Le Para Club
20h25 C'est bon à savoir
20h30 Météo régionale
20h35 Escales en France
21h10 Cassandra
22h40 Cassandra
01h05 Journal Météo Climat
01h10 Vivaldi en 4 saisons
02h45 La p'tite librairie
02h50 Samedi d'en rire
03h40 Animalement vôtre



06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 Le mag du samedi
10h20 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h15 Un jour, un doc week-end
15h00 Un jour, un doc week-end
15h55 Un jour, un doc week-end
16h25 Un jour, un doc week-end
17h40 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h30 Scènes de ménages
21h10 Blanca
22h00 Blanca
23h15 NCIS
00h10 Arnaques !
01h10 Arnaques !
02h10 Arnaques !
03h15 Programmes de la nuit

13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
13h55 C'est bon à savoir
13h59 Consomag
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
17h00 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h30 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30 le samedi
20h55 Image du jour sports
21h00 Darooma
21h05 Immeuble partagé
21h15 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
23h25 Quelle époque !
02h20 A corps perdus
03h55 Journal Météo climat outre-mer



08h42 Un prophète
09h38 Un prophète
10h39 Cinéastes en séries
11h40 La boîte à questions
11h45 L'hebd'Hollywood
12h02 Têtâtête(s)
12h16 Le cercle
13h05 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
14h28 13 jours, 13 nuits
16h17 Mission : Impossible - The Final Reckoning
19h04 L'année F1 2025
20h13 Formule 1 : Grand Prix d'Australie
21h03 Dead of Winter
22h39 La dernière plongée
00h09 Destination finale : Bloodlines
01h56 Wolf Man



06h05 La côte turque de la mer Noire
06h50 Loups et cerfs à l'ombre des blindés
07h25 Mer Baltique, voyage au pays des grues cendrées
08h20 Turquie, les chemins de la transhumance
09h10 Invitation au voyage
09h50 Cuisines des terroirs
10h25 Rome contre Carthage : Au temps des guerres puniques
11h55 Grecs contre Perses : Au temps des guerres médiques
13h30 Il faut tuer Birgitt Haas
15h35 Des volcans et des hommes
16h05 La côte turque de la mer Noire
16h50 Invitation au voyage
17h30 Kirghizistan, espoir pour les panthères des neiges
18h05 Les Amish, la vie au passé
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Pompéi, les secrets de la femme aux bijoux
21h50 Pompéi, ses nouveaux secrets
23h40 Pompéi, ses nouveaux secrets
02h20 Time Warp 2022
03h20 Ground Control : Django Django

TÉLÉVISION

15



21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Saison après saison, depuis une quinzaine d'années, The Voice s'est imposé comme un rendez-vous incontournable, fédérateur et intergénérationnel, réunissant le public autour de la musique et de la découverte de nouveaux talents. Au fil des éditions, l'émission a révélé de nombreux artistes devenus des figures majeures de la scène musicale française, parmi lesquels Louane, Jérémy Frérot, Amir, Claudio Capéo, Maëlle, Mentissa, Linh, Carla & Jeck, MB14, Camille Lellouche, Lilian Renaud, Il Cello, Vernis Rouge, Leman, Bilal Hassani, Kendji Girac, Anne Sila et bien d'autres.

3

21h10

CASSANDRE

Maude Gaillard, une psychologue, est retrouvée poignardée à son cabinet. Florence Cassandra découvre qu'une patiente instable, Ida, s'est enfuie juste après une violente altercation. Mais l'affaire se complique : Delphine, la soeur de la victime, aurait des raisons de la faire disparaître, notamment concernant un juteux héritage. Mais l'improbable se produit, alors qu'elle creuse ces pistes, la commissaire Cassandra est kidnappée !

Acteur: Gwendoline Hamon (Florence Cassandra), Alexandre Varga (Pascal Roche), Dominique Pinon (Jean-Paul Marchand), Jessy Salomé Ugolin (Nicky Maleva)



21h10

DEAD OF WINTER



Après la mort de son mari, Barb (Emma Thompson), désormais veuve, décide d'honorer sa dernière volonté : disperser ses cendres dans le lac Hilda, au nord du Minnesota, là où ils avaient vécu leur premier rendez-vous. En route, surprise par une violente tempête de neige, elle se retrouve contrainte de faire un détour vers une cabane isolée. Elle y demande son chemin à un homme à l'allure inquiétante (Marc Menchaca). **Acteur:** Emma Thompson (Barb), Judy Greer (la dame en violet), Marc Menchaca (l'homme en veste de camouflage), Brian F. O'Byrne (Tall Hunter).



Agression sioniste contre Ghaza

Le bilan s'alourdit à 72.120 martyrs et 171.802 blessé



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.120 martyrs et 171.802 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de trois martyrs, ainsi que d'un blessé, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses autres victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 636 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.704 autres ont été blessés, tandis que les corps de 753 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

Iran

Téhéran affiche sa fermeté face aux menaces d'invasion



Dans un contexte de tensions régionales sans précédent, le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a envoyé un message de défiance explicite à Washington. Lors d'un entretien accordé à NBC News, le ministre a assuré que la République islamique ne craignait pas une confrontation directe, se disant même prête à briser toute tentative d'invasion terrestre sur son sol. Araghchi n'a pas mâché ses mots, une intervention américaine au sol se transformerait, selon lui, en « désastre » pour les forces étrangères. En déclarant « nous les attendons », Téhéran cherche à projeter une image de confiance militaire, s'appuyant sur sa connaissance du terrain et ses capacités de défense asymétrique. Cette rhétorique vise à dissuader toute velléité d'escalade en rappelant le coût humain et matériel qu'une telle opération engendrerait. Le ministre a également tenu à clarifier la position de son pays sur le plan diplomatique: l'Iran ne demande pas de cessez-le-feu. Pour Araghchi, l'histoire joue en faveur de Téhéran. Il a rappelé qu'en cas de conflit, c'est systématiquement l'adversaire — citant l'entité sioniste — qui finit par solliciter une trêve face à la résistance iranienne. Cette posture souligne la volonté de l'Iran de mener une guerre d'usure si nécessaire. L'assurance de Téhéran ne repose pas uniquement sur sa force militaire, mais aussi sur ses alliances stratégiques. Le soutien de la Russie et de la Chine change la donne au Conseil de sécurité de l'ONU : Moscou a déjà fait savoir qu'elle ferait barrage au mécanisme de « snapback » (rétablissement automatique des sanctions). Pékin maintient sa solidarité politique et économique, renforçant l'isolement relatif des initiatives américaines. En résumé, l'Iran se positionne comme une puissance prête au combat, forte d'un appui logistique et politique de ses alliés, tout en rejetant toute forme de reddition diplomatique avant même que les hostilités ne s'intensifient.

Liban

Un «désastre humanitaire se profile»

Le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a averti, vendredi, qu'un «désastre humanitaire» se profilait en raison du déplacement massif de la population à la suite des ordres d'évacuation de l'armée sioniste. «Les conséquences de ce déplacement sur le plan humanitaire et politique pourraient être sans précédent», a ajouté le chef du gouvernement devant le corps diplomatique.

Les habitants de la banlieue sud de Beyrouth et du sud du pays, bastions du Hezbollah, ont fui massivement après des ordres d'évacuation d'une ampleur sans précédent de l'armée israélienne. Le nombre de déplacés au Liban augmente chaque jour. Il a dépassé, jeudi dernier, les 83.000 personnes à la suite de l'agression sioniste en cours, selon les autorités libanaises. Les mêmes sources ont précisé que les menaces et les attaques continues ainsi que les larges ordres d'évacuation émis par l'entité Sioniste ont contraint des dizaines de milliers d'habitants du sud du Liban à fuir vers les régions du nord, dans un contexte d'intensification des opérations militaires et de craintes croissantes d'une aggravation de la crise humanitaire. Les principales routes menant à Beyrouth et Saïda ont connu d'importants mouvements de déplacement, les familles quittant leurs domiciles dans l'urgence, tandis que des écoles et des bâtiments publics ont été transformés en centres d'hébergement temporaires, accentuant la pression sur les infrastructures et les services



de base dans les zones accueillant les déplacés. Il convient de rappeler que l'accord de cessez-le-feu dans le sud du Liban est entré en vigueur en novembre 2024, prévoyant le retrait des forces de l'entité Sioniste des villages et localités frontaliers du sud du Liban dans un délai de 60 jours. Par la suite, le gouvernement libanais avait accepté de prolonger ce délai jusqu'au 18 février dernier, mais les forces sionistes sont restées dans cinq points et continuent de commettre des violations. Hier matin, l'Agence nationale libanaise d'information (Ani) a rapporté que des frappes se poursuivaient sur des localités du sud et de l'est du Liban. Une frappe sioniste a visé, hier, sans avertissement préalable, un immeuble du centre de Saïda, principale ville du sud du pays, a indiqué cette agence de presse officielle. Des frappes intensives de l'aviation sioniste

toute la nuit de jeudi à vendredi dernier ont causé d'importantes destructions dans la banlieue sud de Beyrouth, selon des médias. Cette est désertée par ses habitants qui ont fui en masse jeudi dernier à la suite d'un ordre d'évacuation sans précédent de l'armée sioniste concernant la totalité du secteur. L'une des principales artères de la banlieue, où vivent en temps normal entre 600.000 et 800.000 habitants, est jonchée de débris. Les ruines d'un immeuble totalement effondré fument encore, alors que des bâtisses environnantes sont dévastées. Le Liban a été entraîné dans l'escalade militaire au Moyen-Orient qui a commencé le 28 février par une agression américano-sioniste contre l'Iran. Au Liban, 123 personnes ont été tuées et 683 blessées depuis lundi dernier, selon un bilan du ministère libanais de la Santé.

Sahara occidental

Tout règlement du conflit tributaire du droit des Sahraouis à l'autodétermination

Le Premier ministre de la République sahraouie, Bouchraya Hamoudi Bayoun a indiqué que le peuple sahraoui poursuit sa résistance et sa détermination cinquante ans après la proclamation de son Etat, soulignant que tout règlement du conflit au Sahara occidental ne saurait être légitime ni durable sans l'approbation du peuple sahraoui à travers l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination. Dans un entretien accordé jeudi au quotidien espagnol "El Salto Diario", le Premier ministre sahraoui a déclaré que le 50e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie « constitue une preuve claire de la capacité du peuple sahraoui à résister face aux politiques d'annexion et aux tentatives de soumission menées par le régime du Makhzen depuis le début du conflit ». Les Sahraouis, en dépit de toutes les circonstances, ont réussi à construire des institutions étatiques couvrant plusieurs domaines, notamment l'éducation, la diplomatie et l'organisation sociale, a-t-il fait observer. Le Premier ministre sahraoui a, par ailleurs, relevé que toutes les ten-



tatives visant à imposer des solutions en dehors du cadre de la légitimité internationale ont échoué, que ce soit par la force militaire ou à travers des tentatives de promouvoir des projets politiques ne reconnaissant pas le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Rappelant que l'expérience a démontré que tout règlement qui ne repose pas sur la volonté des Sahraouis est voué à l'échec, il a souligné que le respect du droit international demeure la seule voie pour mettre fin à ce long conflit. Dans le même contexte, M. Bayoun a déclaré que les autorités marocaines ont intensifié l'utilisation

de drones dans le conflit, estimant que ces moyens n'ont pas été utilisés uniquement contre des objectifs militaires, mais ont également visé des civils dans les zones libérées. Concernant les négociations politiques, il a indiqué que le Front Polisario demeure « ouvert à toute voie diplomatique sérieuse visant à résoudre le conflit, pour autant qu'elle repose sur le respect du droit à l'autodétermination conformément aux décisions des Nations Unies ». Il a toutefois souligné que « toute tentative de contournement de ce principe ne ferait que prolonger la durée de la crise et approfondir les tensions dans la région ». « La dignité pour le peuple sahraoui signifie vivre librement, loin de l'occupation », a-t-il soutenu, notant que les Sahraouis « font face dans les territoires occupés à une surveillance sécuritaire stricte et à une répression continue de la part des autorités marocaines ». La poursuite de ces politiques « ne parviendra pas à briser la volonté des Sahraouis, qui restent attachés à leur droit légitime à la liberté et à l'indépendance », a-t-il conclu